

On peut communiquer avec l'Édition de la page suivante :

Journaux à 6 heures le soir : appel 1-7500
 Le chef de l'information : 1-7501
 Les nouvelles générales : 1-7502
 Sport et annonces : 1-7503

vous apporte, chaque matin, une information impartiale, précise et soignée

70ième ANNÉE No 289

Tirage certifié par l'A. B. C.

QUEBEC, MARDI 18 MAI 1937

Température : Partiellement nuageux, averses

DOUZE PAGES

UN MEDECIN DE 48 ANS A LA TETE DE L'ESPAGNE

Le Dr Juan Negrin, tentait encore hier soir de former un gouvernement qui saurait diriger la lutte contre les insurgés. — Caballero ne réussit pas à constituer un cabinet. — L'union autour du nouveau premier ministre. — Autre avance des troupes de Mola dans la banlieue de Bilbao.

A VALENCE

Valence, Espagne, 18. — (P.A.) Le Dr Juan Negrin, un médecin âgé de 48 ans, lutait hier soir pour former le nouveau gouvernement espagnol qui dirigerait la lutte contre les insurgés fascistes.

Le président Manuel Azana lui a confié la tâche de constituer un autre cabinet lorsque Francisco Largo Caballero, le chef à la tête grise et âgé de 65 ans du socialisme espagnol, fut abandonné du travail de réorganiser son ministère, qui avait démissionné samedi après huit mois d'existence.

Negrin, lui aussi un socialiste, qui était ministre des Finances sous Largo Caballero, a annoncé qu'il chercherait à réunir l'appui de tous les partis opposés aux insurgés. Largo Caballero s'était révélé impuissant à opérer cette coalition.

Les communistes s'opposaient au désir de Caballero de conserver les postes de premier ministre, le ministre de la Guerre, centralisation qui, d'après lui, aurait permis de combattre d'une manière plus efficace le général Francisco Franco et ses hommes.

D'autre part, les socialistes n'ont pas voulu faire partie d'un gouvernement qui n'aurait pas l'appui des communistes; les républicains de gauche se désolent les communistes qui demandaient une politique guerrière plus forte sans la participation du poste de premier ministre du ministère de la Guerre; les anarchistes se sont de plus tournés contre Caballero parce qu'il voulait diminuer de quatre à deux le nombre des ministères anarchistes.

Negrin a conversé avec Largo Caballero peu après avoir commencé ses efforts pour former un ministère.

Ensuite, il conféra avec les chefs communistes et tenta de rencontrer les chefs anarchistes plus tard.

On demanda au nouveau premier ministre s'il faisait des progrès et il répondit avec un sourire : « Je n'ai pas l'air de rien. Mais il apparaît comme probable qu'il réussira à concilier les divers éléments et à établir un nouveau gouvernement. »

Certaines sources politiques prétendent que le gouvernement sera constitué en majorité de députés du Parlement plutôt que de membres des groupes ouvriers, tel que la C. N. T. anarchiste et la U. G. T. socialiste.

La crise de Valence a relégué dans l'ombre les activités guerrières, à l'exception de celles du front septentrional, où les insurgés sont maintenant rendus près des dernières lignes de défense de Bilbao.

Les insurgés tiennent toujours les limites de Madrid et il n'y a que peu d'activités à rapporter de ce secteur, à l'exception des batailles nocturnes dans la Cité Universitaire, quartier du nord-ouest de Madrid.

UNE AVANCE

Hendaye, frontière hispano-française, 18. — (P.A.) Les insurgés espagnols reculent devant les troupes françaises, hier soir, sur la dernière et triple ligne de tranchées de Bilbao, à six milles du centre de la capitale assiégée du pays basque.

Les troupes nationalistes du général Emilio Mola, dit un communiqué des insurgés, ont dépassé les monts Biscarri et elles sont à deux ou trois milles du croissant formé par les lignes gouvernementales, qui commencent au golfe de Gascogne et forment le tour de Bilbao pour aller terminer à un autre point de la côte, à quelque 12 milles à l'ouest du point de départ.

Les assaillants occupent déjà des positions sur le mont Solbue et les églises avoisinantes, au nord des monts Biscarri. L'avance d'hier, réalisée sur une longueur de front de dix milles, a eu pour effet de redresser la ligne à l'est de Bilbao.

Les rapports que de nouveaux contingents insérés étaient débarqués à l'ouest de Bilbao n'ont pas été confirmés. On avait signalé la présence, entre Bilbao et Santander, de transports insurgés escortés de navires de guerre.

Au sud des monts Biscarri, près de la ville de Gorcecia, les Basques et les insurgés se sont livrés une bataille acharnée, hier. Les insurgés prétendent s'être emparés, à l'est de Gorcecia, de la route Guernica-Amorebieta, qui court du nord au sud à environ 12 milles à l'est de Bilbao.

A VALENCE

Valence, 18. — (P.C.-Havas) Des milliers de personnes ont assisté hier, au funérailles, à 32 personnes, y compris un Anglais et un Français, tués au cours du raid aérien des insurgés, samedi soir.

Un communiqué officiel a révélé que 47 personnes avaient été tuées et que 42 des blessés étaient dans un état désespéré. Quinze cadavres, qui n'ont pas encore été identifiés, reposent encore dans les morgues improvisées.

Les Français tués sont Edouard Garrouste, de Marseille. L'Anglais n'a pas été identifié.

Victoria, Espagne, 18. — (P.A.) Les troupes blanches qui assiègent Bilbao ont avancé leurs lignes, hier soir, jusqu'à 500 verges de l'importante ville d'Amorebieta, qui est située à 10 milles au sud-est de la capitale basque.

(Suite à la page 9, 3e Col.)

Liaison plus intime entre les Dominions

PREDICTION DE FARLEY

New-York, 18. — (P.C.) James A. Farley, ministre des Postes des États-Unis, a déclaré à New-York hier qu'un service de malle transatlantique serait en opération d'ici un an. « Le splendide exploit que vient d'accomplir Dick Merrill a-t-il dit, laisse prévoir une fois de plus que l'établissement d'un tel service est imminent. Le gouvernement coopère avec les pays d'Europe à cette fin. »

UNE FILLETTE TUEE PAR SA PROPRE MERE

L'horrible attentat de Brookhaven a été commis par la mère des enfants.

UN DILEMME

La jeune femme de 25 ans avoue à la police son abominable forfait.

ACCUSATION

New-York, 18. — (P.A.) Le capitaine Edward Mullins, chef de l'escouade des homicides du Manhattan, a dit hier soir que Mme Helen Tierman avait impliqué son fils George Christie, dans le meurtre de sa fille Helen et dans la tentative de tuer aussi son fils Jimmy, sombre drame qui s'est déroulé dans un bois de Long Island samedi matin.

Cette nouvelle a été annoncée aux journaux par la police. De la police après que Mme Tierman eut subi un interrogatoire de 10 heures.

Christie, qui est détenu comme témoin important et que la police a interrogé en même temps que la femme, laquelle est accusée d'homicide, n'a pas l'air de rien. Mais elle a dit qu'elle avait vu sa fille Helen et son fils Jimmy, qui étaient tous deux morts, et qu'elle les avait vus avec une hache.

Mullins a ajouté que Mme Tierman, qui avait auparavant confessé qu'elle seule avait tué sa fille de huit ans et son garçonnet de cinq ans parce que son appartement était trop étroit, a changé sa version au cours de la soirée après que la police lui eut dit qu'elle ne la croyait pas.

Voici la dernière version du crime donnée par Mme Tierman telle que rapportée par le détective :

« Elle et Christie étaient flânés, il lui avait donné une bague, mais la date de leur mariage n'avait pas été fixée. Il y a quelques temps, elle lui demanda quand ils allaient se marier et il répondit : « Comment pouvons-nous le faire avec les enfants ? Ils sont dans les jambes. »

Cette discussion se renouvela vendredi soir dernier et elle conduisit à la formation de plans pour éliminer les enfants et la veuve avait même dressé une liste des armes dont ils pourraient avoir besoin, y compris une hache, un couteau, des ciseaux et de l'essence.

Samedi matin, Christie la fit monter avec les enfants dans sa voiture et il les conduisit à Brookhaven, dans Long Island, où le garçonnet blessé et le cadavre de sa sœur furent découverts dimanche.

« Là, dans le bois, la mère tint sa fille pendant que Christie la frappait avec la hache. Ensuite la mère prit le couteau et trancha la gorge de la fillette et du garçonnet qui, lui, ne fut pas frappé avec la hache. »

Brookhaven, N.Y., 18. — (P.A.) La police a trouvé hier la solution du meurtre d'Helen Tierman, fillette de sept ans, et du brutal assaut dont son petit frère, Jimmy, âgé de cinq ans, a été victime. C'est la propre mère qui a tué les deux enfants, a-t-il été révélé.

Vingt-quatre heures après la découverte de ce petit village de Long Island, la police de New-York rapporte que Mme Helen Tierman, joliment vêtue aux cheveux blonds âgée de 25 ans, avait admis qu'elle avait tué les deux enfants, hier, parce qu'elle ne pouvait pas supporter la permission sans restriction au Canada d'établir une route commerciale aérienne au-dessus du Maine. Oliver a dit qu'il avait appris que le gouvernement canadien se proposait d'établir un service aérien transcontinental de Vancouver à Halifax, dont les avions passeraient au-dessus du Maine. Il a demandé que la permission ne fut accordée au Canada qu'en retour de la promesse que le trafic maritime de Halifax à St-Jean, N.-B., soit restitué à Portland, dans le Maine.

LA SANTE DU PAPE EST INQUIETANTE

Le Souverain Pontife qui approche de son 80e anniversaire est toujours l'objet de soins médicaux de la part de ses médecins.

A LA CAMPAGNE

Castle Gandolfo, Italie, 18. — (P.C.) Le bulletin public hier sur l'état de santé du Saint Père disait hier qu'il avait de la difficulté à respirer, qu'il transpirait abondamment et qu'il avait quelquefois de la misère à parler. Le pape est l'objet de soins médicaux attentifs à sa résidence d'été.

Les prélat disent que le Souverain Pontife, qui approche de son 80e anniversaire et qui souffre de la maladie de trois mois qui a failli l'emporter au cours de l'hiver, n'a pas réagi à l'air roboratif de sa résidence d'été.

Le bulletin dit que le pape continue de donner des audiences ordinaires et qu'il n'y a « aucun fait nouveau ou symptomatique alarmant ». Il n'y a pas eu d'audiences hier parce qu'ordinairement le pape n'en donne pas le lundi. Il n'en accordera probablement pas aujourd'hui non plus.

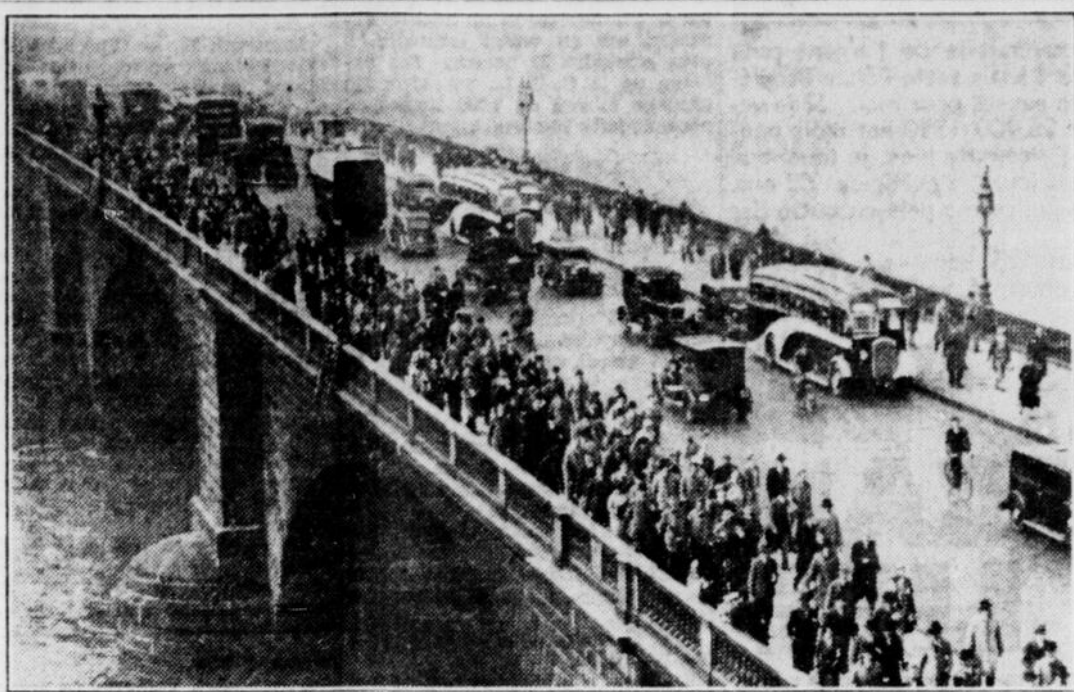
Le pape a travaillé plusieurs heures hier avec son secrétaire, Mgr Confalonieri.

Le bulletin dit que le pape continue de donner des audiences ordinaires et qu'il n'y a « aucun fait nouveau ou symptomatique alarmant ». Il n'y a pas eu d'audiences hier parce qu'ordinairement le pape n'en donne pas le lundi. Il n'en accordera probablement pas aujourd'hui non plus.

HOTEL MONTCALEM

181-189, rue St-Jean, Québec
 Chambre avec eau courante, \$1.00 avec
 douche, \$1.25; avec bain, \$1.50. Repas
 table d'hôte, 0.50.

LES LONDONIENS SAVENT MARCHER



La grève des autobus n'enlève rien à la gaieté des citoyens de Londres qui s'adonnent au salutaire exercice de la marche pour se rendre à leur travail et en revenir. Sur le pont de Londres, on aperçoit des milliers d'ouvriers qui y circulent en longues colonnes.

APPROBATION A UNE LOI DU NEW DEAL

La Cour Suprême des États-Unis a approuvé hier une loi du New Deal.

LES REVENUS

Les juges maintiennent les conclusions d'une mesure adoptée en 1936.

DISSIDENCE

Washington, 18. — (P.A.) La Cour Suprême des États-Unis a donné son approbation hier à une loi du New Deal et cette décision, d'après les fonctionnaires de la trésorerie, permettra au gouvernement de conserver, moins une fraction, les \$602,000,000 qu'il a perçus en impôts en vertu de l'ancienne Agricultural Adjustment Act qui fut invalidée.

Aucun des douze juges n'a accepté le pacte de Locarno, qui garantissait pour dix ans la paix de l'Europe occidentale. Il est peu probable qu'ils consentent maintenant à partager les obligations de l'Angleterre envers la France et la Belgique.

L'Angleterre et les dominions sont des membres séparés de la Société des Nations. Ils sont tous liés par les clauses du Covenant de Genève. Mais leur attitude envers la sécurité collective sous le Covenant diffère.

L'Australie a déjà soumis à la Conférence une proposition concrète, qui portait sur le paiement des taxes de l'A. A. ou qui, après s'être soustraits d'une manière quelconque, trouvaient moyen de se faire rembourser même avant que le Congrès n'ait imposé ses restrictions. La taxe « Windfall » n'a donné jusqu'ici que \$2,000,000 des \$32,000,000 officiellement prévus pour le présent exercice financier.

La décision rendue hier n'affecte pas non plus les prévisions budgétaires actuelles.

Hier, la Cour Suprême a maintenu aussi par 4 à 3 la taxe imposée par la Louisiane sur les magasins en série. Le tribunal n'a pas encore fait connaître sa décision sur les taxes imposées par la Social Security Act pour financer ses dispositifs concernant la loi d'assurance-chômage et les pensions de vieillesse. Cette décision, la dernière qui ait trait au New Deal, sera rendue maintenant soit lundi prochain, soit le 1er juin.

Le gouvernement a déjà reçu des milliers de réclamations en vertu de la loi nouvellement validée du revenu. Aucune n'a encore été formellement reconnue comme justifiée.

FIN DE LA REBELLION EN ALBANIE

Le gouvernement a réussi à étouffer la rébellion à Argirokastro.

EN FUITE

Les rebelles se sauvent dans les montagnes où ils seront poursuivis.

LE ROI ZOG

Tirana, Albanie, 18. (P.A.) — Le ministère de la guerre a annoncé hier soir que les troupes du gouvernement avaient occupé Argirokastro et étouffé la rébellion qui avait éclaté dans le sud du petit royaume du roi Zog.

La population, dit le ministère de la guerre, a accueilli les soldats du gouvernement en libérateurs. On croit que les rebelles ont fui dans les montagnes de la Macédoine près de la frontière grecque. Les officiers affirment qu'ils seront traqués.

Le gouvernement a nié que cette révolte ait été dirigée contre le programme de libération du roi Zog, qui a interdit le port du voile pour les musulmanes et aboli la polygamie.

Il affirme au contraire que les documents trouvés sur les prisonniers révèlent que l'insurrection fut d'origine communiste. La révolte commença samedi et plusieurs personnes furent tuées ou blessées.

Belgrade, Yougoslavie, 18. (P.A.) — Des dépêches mandent hier soir de l'Albanie qu'un sentiment de malaise continue de régner dans le pays bien que la révolte ait été écrasée. Le soulèvement a avorté, disent les dépêches, parce que les rebelles n'étaient pas suffisamment pourvus d'armes. La plupart des chefs sont parvenus à s'échapper. Les autres ont été tués.

Des rapports qui n'ont pas été confirmés veulent que le mouvement ait été dirigé contre l'influence grandissante de l'Italie en Albanie et contre les réformes sociales.

PROTESTATION DU MAINE

Washington, 18. — (P.A.) Le représentant James C. Oliver, de South-Portland, dans le Maine, un républicain, a protesté hier auprès du gouverneur Louis O. Barre contre la permission sans restriction au Canada d'établir une route commerciale aérienne au-dessus du Maine. Oliver a dit qu'il avait appris que le gouvernement canadien se proposait d'établir un service aérien transcontinental de Vancouver à Halifax, dont les avions passeraient au-dessus du Maine. Il a demandé que la permission ne fut accordée au Canada qu'en retour de la promesse que le trafic maritime de Halifax à St-Jean, N.-B., soit restitué à Portland, dans le Maine.

UN CADAVRE

Montréal, 18. — (P.C.) Le corps d'une femme a été trouvé sur le bord de la rivière des Prairies, hier, et on croit que c'est celui de Blanche Faubert, 32 ans, de Trois-Rivières.

UNE EPIDEMIE

Chipman, N. B., 18. — (P.C.) Une épidémie de fièvre typhoïde sévit actuellement dans le Nouveau-Brunswick. A date, trois personnes sont mortes, et neuf autres sont sous traitement.

TERRIBLE EXPLOSION

Hong Kong, 18. — (P.A.) L'explosion d'une bouillière survenue hier, à bord d'un jonque japonais, a causé la mort d'une cinquantaine de personnes, blessé gravement 18 autres, et causé de gros dégâts à Hong Kong. Des cadavres ont été projetés par la force de l'explosion, dans un rayon de 200 verges à un quart de mille, et après le désastre, on pouvait voir des corps gisant sur les quais et sur les galeries des maisons de Hong Kong. Le petit bateau a complètement disparu après l'explosion et une partie du quai a été emportée.

L'EGALITE DES RACES EN AFRIQUE

Le ministre de la défense, en Afrique du sud est contre l'égalité des races.

L'AUTORITE

Winburg, Etat Libre d'Orange, 18. — (P.C.-Reuters) Oswald Pirow, ministre de la Défense de l'Afrique du Sud, s'est déclaré fortement opposé, dans un discours qu'il a prononcé hier, contre l'octroi de la citoyenneté de race aux indigènes de l'Afrique du Sud.

Pirow a aussi donné l'avertissement que l'orient commençait à se laisser de la domination de l'homme blanc.

Il a prononcé ce discours à l'occasion des fêtes du centenaire de la marche des 10,000 cultivateurs hollandais qui, pour se soustraire à la domination anglaise, allèrent fonder l'Etat Libre d'Orange et le Transvaal.

Le blanc en Afrique du Sud, a dit Pirow, fait partie d'une petite minorité entourée d'un nombre beaucoup supérieur d'indigènes et qu'elle ne peut décemment se permettre de ne pas laisser usurper son autorité. Il n'est pas prêt à abandonner le contrôle de la race blanche.

C'est pourquoi le peuple de l'Afrique du Sud doit remettre à l'ordre du jour « Voortrekkers », les cultivateurs hollandais qui, les premiers, colonisèrent le territoire et dont l'idéologie raciale comporte la suprématie de l'homme blanc.

En blanc en Afrique du Sud, a dit Pirow, fait partie d'une petite minorité entourée d'un nombre beaucoup supérieur d'indigènes et qu'elle ne peut décemment se permettre de ne pas laisser usurper son autorité. Il n'est pas prêt à abandonner le contrôle de la race blanche.

C'est pourquoi le peuple de l'Afrique du Sud doit remettre à l'ordre du jour « Voortrekkers », les cultivateurs hollandais qui, les premiers, colonisèrent le territoire et dont l'idéologie raciale comporte la suprématie de l'homme blanc.

En blanc en Afrique du Sud, a dit Pirow, fait partie d'une petite minorité entourée d'un nombre beaucoup supérieur d'indigènes et qu'elle ne peut décemment se permettre de ne pas laisser usurper son autorité. Il n'est pas prêt à abandonner le contrôle de la race blanche.

ARMISTICE

Rome, 18. — (P.C.-Havas) — La presse italienne a cessé hier ses attaques contre l'Angleterre et on rapporte que le gouvernement italien a demandé à Londres de recommander à l'égard de Rome, Mlle Betsy MacKenzie, correspondante du New-Chronicle, de Londres, qui reçut l'ordre de quitter l'Italie la semaine dernière, a reçu un mois de grâce.

AUGMENTATION DES GAGES AU MEXIQUE

Dans l'espoir de détourner une sérieuse menace de grève, l'industrie du pétrole offre des augmentations de salaires à ses employés.

DES POURPARLERS

Mexico, 18. — (P.A.) L'industrie mexicaine du pétrole a offert des augmentations de salaires à ses employés hier qui se chiffrent annuellement à \$2,000,000 dans l'espoir de détourner la menace d'une grève qui doit commencer le 27 mai prochain. Plusieurs directeurs de compagnies sont franchement fatalistes. « Si une grève se vient, quelle venue ! » a dit l'un d'eux.

Le 27 mai marquera la fin de la période de 120 jours décernée par le président Lazaro Cardenas pour la discussion des contrats de travail demandés par le syndicat ouvrier au nom des 18,000 ouvriers de l'industrie mexicaine du pétrole.

Jusqu'ici les pourparlers sont terminés sur 30 seulement des 262 articles que contiennent ces contrats, et les négociateurs admettent qu'il sera impossible de terminer le travail dans les dix jours qui restent.

Les chefs de l'industrie espèrent que le président Cardenas tiendra compte des taxes qu'une grève ferait perdre au gouvernement et qu'il ordonnera que les négociations se poursuivent.

Les compagnies de pétrole ont soumis leurs protestations pour une nouvelle échelle de salaires au département du travail. On a appris que les compagnies, qui sont pour la plus part contrôlées par des étrangers, ne veulent pas payer de taxes.

LES SECOURS

Montréal, 18. — (P.C.) Le conseil tiendra une réunion spéciale jeudi pour étudier les nouveaux règlements provinciaux qui ordonnent de rayer des listes d'allocation de secours les filles-mères, les femmes dont les maris sont en prison ou dans les asiles d'aliénés, les personnes qui reçoivent des secours d'organisations de charité et celles qui reçoivent la pension de vieillesse.

Le C.I.O. prépare une nouvelle offensive

Le Comité d'Organisation Industrielle de John Lewis se prépare à livrer bataille dans trois grands centres industriels des États-Unis. — Dans la région métropolitaine.

CHEZ FORD

Chicago, 18. — (P.C.) — Le Comité d'Organisation Industrielle se préparait hier soir à livrer bataille dans trois grands centres industriels des États-Unis. — Dans la région métropolitaine.

Le Comité d'Organisation Industrielle de John Lewis se préparait hier soir à livrer bataille dans trois grands centres industriels des États-Unis. — Dans la région métropolitaine.

Le Comité d'Organisation Industrielle de John Lewis se préparait hier soir à livrer bataille dans trois grands centres industriels des États-Unis. — Dans la région métropolitaine.

UN BLAME AU C.N.R.

Springhill, Nouvelle-Ecosse, 18. — (P.C.) Si les précautions élémentaires avaient été prises, la collision survenue le 5 mai dernier entre l'Orcan Limited, rapide des C.N.R., et des wagons de charbon à la dérive, et qui causa cinq pertes de vie, n'aurait pas eu lieu. Tel est le verdict rendu hier soir par un jury du coroner à la suite d'une enquête sur la mort d'une victime.

LA RUSSIE A PEUR DE SON ARMEE

Les autorités soviétiques suppriment l'unité de commandement.

DANS L'ARMEE

On veut empêcher l'espionnage et la sabotage chez les militaires.

DES CONSEILS

Moscou, 18. — (P.A.) — La Russie a été hier soir l'armée de 1,300,000 hommes dans une guerre contre les partisans de Léon Trotsky et contre l'espionnage et le sabotage.

Le Kremlin a établi par décret des conseils militaires supérieurs afin de donner plus facilement l'armée en la dirigeant dans sa nouvelle tâche et dans ses fonctions normales de défense et afin aussi d'astreindre à un contrôle plus étroit les commandants de l'armée.

D'ores et déjà, les principaux chefs de l'armée seront membres des nouveaux conseils, mais leurs ordres devront être contre-signés par au moins un autre membre du conseil, qui sera en liaison étroite avec le parti communiste.

De cette façon, l'armée n'aura pas de commandement unique. Ces mesures sont prises pour diminuer autant que possible le danger que l'armée ne serve à un coup d'état.

On considère que la création de ces conseils est la conséquence directe des révolutions d'espionnage et de sabotage au cours du procès des conjurés trotskystes, qui ont tous affirmé que l'instigateur du complot était le fameux chef révolutionnaire qui vit en exil au Mexique.

Le gouvernement a annoncé aussi que des milliers de copies du nouveau manuel de contre-espionnage seraient distribuées pour aider quiconque à reconnaître les actes de sabotage des ennemis des Soviets.

JOYEUSES PRINCESSES

Windsor, 18. — (P.A.) Les petites princesses Elizabeth et Margaret Rose ont applaudi hier soir à leur propre apparition sur l'écran. Grande furent leur joie et leur surprise de se voir sur un film tourné au cours des fêtes du couronnement et dont on a fait la projection hier dans la salle du trône au château de Windsor. Leurs majestés se sont rendues au château pour voir ce film.

ARMISTICE

Rome, 18. — (P.C.-Havas) — La presse italienne a cessé hier ses attaques contre l'Angleterre et on rapporte que le gouvernement italien a demandé à Londres de recommander à l'égard de Rome, Mlle Betsy MacKenzie, correspondante du New-Chronicle, de Londres, qui reçut l'ordre de quitter l'Italie la semaine dernière, a reçu un mois de grâce.

AUGMENTATION DES GAGES AU MEXIQUE

Dans l'espoir de détourner une sérieuse menace de grève, l'industrie du pétrole offre des augmentations de salaires à ses employés.

DES POURPARLERS

Mexico, 18. — (P.A.) L'industrie mexicaine du pétrole a offert des augmentations de salaires à ses employés hier qui se chiffrent annuellement à \$2,000,000 dans l'espoir de détourner la menace d'une grève qui doit commencer le 27 mai prochain. Plusieurs directeurs de compagnies sont franchement fatalistes. « Si une grève se vient, quelle venue ! » a dit l'un d'eux.

Le 27 mai marquera la fin de la période de 120 jours décernée par le président Lazaro Cardenas pour la discussion des contrats de travail demandés par le syndicat ouvrier au nom des 18,000 ouvriers de l'industrie mexicaine du pétrole.

Jusqu'ici les pourparlers sont terminés sur 30 seulement des 262 articles que contiennent ces contrats, et les négociateurs admettent qu'il sera impossible de terminer le travail dans les dix jours qui restent.

Les chefs de l'industrie espèrent que le président Cardenas tiendra compte des taxes qu'une grève ferait perdre au gouvernement et qu'il ordonnera que les négociations se poursuivent.

Les compagnies de pétrole ont soumis leurs protestations pour une nouvelle échelle de salaires au département du travail. On a appris que les compagnies, qui sont pour la plus part contrôlées par des étrangers, ne veulent pas payer de taxes.

UNE DANSEUSE POIGNARDEE

Paris, 18. — (P.C.-Havas) Laetitia Tournoux, instructrice italienne de danse, âgée de 30 ans, a été trouvée baignant dans son sang dans un wagon de première classe à la gare de la Porte Dorée hier soir. Elle avait un couteau enfoncé jusqu'à la garde dans le cou. Elle est morte avant qu'on ait pu la transporter à l'hôpital. Les recherches de la police s'agissent en raison du grand nombre de relations masculines que possédait la danseuse. Un soldat dont le nom n'a pas été révélé l'aurait cependant devant témoins menacée de la tuer si elle ne lui restait pas fidèle.

LE DEPART AU CANADA

Paris, 18. — (P.A.) Les fonctionnaires du ministère de l'Air, ayant appris que le département du Commerce des États-Unis avait refusé d'émettre des licences pour la course aérienne projetée entre New-York et Paris, discutent hier la possibilité de transférer l'endroit du départ au Canada. Ils ont dit qu'il était question de faire partir les concurrents du Canada, mais qu'aucune décision définitive n'avait été prise encore à ce sujet, et qu'il était possible que le gouvernement français se rendit entièrement contremandé. Les États-Unis ont interdit cette envolée afin de ne pas compromettre, par les retentissantes tragédies, dont s'accompagnerait presque fatalement cette course, l'avenir du survol commercial de l'Atlantique.

OTTAWA, 18. — (P.C.)

Il est probable que le Canada initierait les États-Unis et refuserait d'accorder des licences pour la course aérienne France-Amérique. C'est ce qu'on attendait des autorités ici, hier soir.

TEMPÉRATURE



Toronto, 18 — (P. C.) La pression est élevée du Manitoba jusqu'aux mers boréales ainsi que sur les états centraux et le Labrador. Elle est basse sur la vallée de l'Ottawa ainsi que sur les provinces maritimes et les états du nord-ouest. Hier, il a plu dans plusieurs parties de l'Ontario et de l'ouest de la province de Québec, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve, en Saskatchewan et en Alberta.

	Min.	Max.
Dawson	24	54
Victoria	46	58
Edmonton	46	60
Regina	46	53
Winnipeg	30	62
Toronto	47	55
Ottawa	46	56
Montréal	48	60
Québec	42	58
St-Jean	41	62
Halifax	44	62
Charlottetown	44	48

PRONOSTICS

Vallée du bas Saint-Laurent : — Partiellement nuageux avec averses ; pas beaucoup de changement dans la température ; vents frais, modérés et variables.

Nord-ouest du Québec : — Vents frais et modérés ; partiellement nuageux avec averses légères ; pas beaucoup de changement dans la température.

Région du Lac St-Jean : — Vents modérés et variables ; nuageux et averses locales.

Ottawa et vallée du haut Saint-Laurent : — Incertain avec averses au début, suivi de vents frais, de l'ouest et de temps clair ; même température.

MARDI 18 MAI

Soleil : lever : 4 h. 07 min.
coucher : 19 h. 18 min.
Lune : lever : 12 h. 32 min.
coucher : 0 h. 40 min.
Marees : hautes : 0 h. 38 min. et 12 h. 55 min.
basses : 7 h. 54 min. et 20 h. 42 min.

ST-GERARD, WOLFE

Baptême

Ces jours derniers ont été baptisés Marie-Thérèse-Hélène, Marie-Thérèse-Céline, enfants jumeaux de M. et Mme Joseph Brière.

Parain et marraine, pour Pauline : M. et Mme Leo Brière, de St-Gerard ; et pour Céline : M. et Mme Joseph Ferland, d'Israël.

Fêtes du couronnement

A l'occasion du couronnement, nous avons eu une très intéressante veillée de chant et de musique par les jeunes filles et quelques jeunes gens de la paroisse.

Il y eut aussi une très intéressante causerie par M. le chanoine C. J. Roy curé de St-Gerard.



Recouvrez les murs Craquelés
Permanemment et Economiquement
avec BEAVER BOARD

TRANSFORMEZ cette vieille pièce aux murs craquelés en une jolie pièce gaie et moderne, grâce à Beaver Board. Vous pouvez facilement et rapidement obtenir de jolis effets de panneaux aux murs et plafonds. Pas de gâchis. C'est une méthode réellement économique parce que Beaver Board est rigide, durable et ne se fend pas. Facile à décorer avec toute bonne peinture mate pour murs ou peinture à l'eau froide. Le Beaver Board est aussi un excellent isolant—tient les pièces chaudes en hiver, plus fraîches en été. Procurez-vous l'authentique Beaver Board que vous reconnaîtrez à la bordure rouge Beaver.

BROCHURE GRATUITE traitant des nombreux usages de BEAVER BOARD

BEAVER BOARD FABRICATION CANADIENNE

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
ON CROIT ÊTRE AIMÉE
par H.-J. MAGOG
Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

No 33
Mardi, 18 mai 1937

Sylvaine jugea l'occasion favorable. Elle pressa le pas et rejoignit le jeune homme.

Mais, arrivée près de lui, elle se sentit gâchée par une timidité subite. Que dire à celui qui ne parlait pas ?

En se voyant rejoint, Emmanuel parut troublé. Il jeta machinalement vers le groupe des dames un regard furtif.

— Vous craignez d'être grondé ? murmura Sylvaine d'une voix étrange. Il est défendu de madresser la parole ? Suis-je donc une pestiférée ?

— C'est le jeune homme protesta faiblement : — Pouvez-vous croire ? Son air contrainc cingla, d'indi-



“FAITE EXPRES POUR MOI”

De l'assurance-vie ! Mais où trouverais-je de l'argent pour m'en payer ? C'est ce que je croyais ! Mais cette Police Privée sur la vie semble avoir été faite exprès pour moi. Si je venais à mourir, ma famille recevrait \$6,000 (\$50 par mois pendant 10 ans). Et si je vis, comme j'y compte bien, je toucherai un revenu fixe jusqu'à la fin de mes jours, à partir de 65 ans. Je suis donc bien protégé. Cette police me paie en outre des dividendes annuellement.

Une telle police vaut-elle pour vous ? 25 sous—par jour ? Si vous croyez que oui et si vous êtes en santé, voyez un représentant de la North American Life.

NORTH AMERICAN LIFE

J. CHOUINARD, C.L.U.
gérant de succursale
351, Boulevard Charest

TOUS LES PROFITS AUX ASSURÉS

Chronique maritime

Départ du Saurel. — Les bouées. — Le Bernier. — Le Mercator. — Attendus en fin de semaine. — Service d'été. — Le Manchester Regiment, 7,000 tonnes d'amiant. — Les goélettes. — Signaux.

DEPART DU SAUREL

Le Saurel, sous la direction du Capitaine Mercier, partira ce matin à son bord des inspecteurs de phares, entre autres M. Moffat, du département de la Marine de Québec. Il effectuera une tournée d'inspection et de ravitaillement. Ce voyage devrait durer trois semaines environ.

LES BOUÉES

Quelques bouées se sont détachées ces jours derniers. La 74B, dans le chenal de Saint-Thomas a été remplacée hier matin par le Druid, qui a repêché celle qui avait été endommagée. Une autre, la 34Q, de Ste-Croix de Lotbinière est disparue. Le Druid en a remplacé une autre au même endroit. Des rapports parvenus hier soir, disent qu'elle est allée s'échouer sur le rivage. Ce sont des accidents qui arrivent ordinairement au printemps, à la suite des premières hautes mares.

LE BERNIER

Le Bernier est parti dimanche soir. Hier matin, il était à Baie Comeau. Son travail est quelque peu identique à celui du Saurel.

LE MERCATOR

Ce vaisseau belge qui vient faire une croisière dans les ports du St-Laurent dans l'intention d'améliorer les relations commerciales qui existent entre la province de Québec et la Belgique, a été rapporté à la Pointe-au-Père, hier. Il s'est ancré à ce port à 1 heure p. m. On n'a pu savoir encore la période de temps qu'il y demeurera. Ce qui est certain, cependant, c'est que ce navire se rendra à Montréal d'abord, et que ce n'est qu'à son voyage de retour qu'il s'arrêtera à Québec.

ATTENDUS EN FIN DE SEMAINE

Voici la liste des paquebots attendus en fin de semaine : Le Duchesse d'Atholl, du C. P. R.; le Montcalm,

du C. P. R.; le Lady Somers, C. N. S.; l'Athena, de la Cunard White Star.

SERVICE D'ÉTÉ

Le service régulier des passages entre Montréal et Québec, fait chaque jour par les navires de la Canada Steamship Line, reprendra le 5 juin prochain, de même que les croisières sur le Saguenay, organisées par la même compagnie. Ces vaisseaux qui ont passé l'hiver à St-Jean, subissent actuellement leurs réparations du printemps. Ils arriveront les fraîchement peintures et des navigateurs de grande expérience les dirigeront. Ce sont le “Tadoussac”, le “Québec” et le “Saint-Laurent”.

Le premier voyage au Saguenay sera fait par le “Québec” le 11 juin prochain. Il est à remarquer que d'après une liste établie par les Lloyd's, ces vaisseaux peuvent rivaliser en vitesse avec tous les paquebots qui naviguent sur le fleuve. Un seul, le “Prince-Henry”, acheté récemment par la Clarke Steamship peut les dépasser, car en temps ordinaire, il peut atteindre 23 nœuds. Les bateaux de la C. S. L., possèdent un tonnage moyen de 7,000 tonnes, et peuvent faire 18 nœuds.

LES GOÉLÈTTES

Capt. F. Hovington, goélette “Harline T”, prendra marchandises lundi, pour Tadoussac, Escoumance, Bergeonne, départ mardi, qual Ren. 4.

Capt. B. Blanchette, goélette “Tadoussac”, prendra marchandises lundi, pour Cap-St-Ignace, Grosse Ile, départ mardi, qual Ren. 1.

PAS PRÊT

Pelletier & Frère pour St-Roch Des Aulnaies et Riv. Ouelle.

G. Bouillon, pour Rimouski, Luceville, Price et Métis.

Arm. Dufour pour Malbaie, St-Fidèle et Pt. à Pic.

F. Simard, Rimouski, Matane, Ste-Floie, Mont-Joli et Ste-Anne des Monts.

Geo. Gagnon, pour Malbaie, Pt. à Pic, St-Fidèle.

S. S. Maurice M., pour la Côte Sud de Ste-Anne des Monts jusqu'à Gaspé, pas prêt, pour information tel.

hotel CHARLEVOIX

L'air salin
Bains de mer
Pêche, Tennis
Randonnées superbes
Près terrains de Golf
Sources d'eau sulfureuse
Cuisine excellente
Sur route nationale
Trains quotidiens
Tarifs depuis \$18.00 par semaine.

ST. IRÈNEE-LES-BAINS
près de Murray Bay — Québec

Ecrivez pour demander notre dépliant et liste de fin de semaine. Adresser à : M. M. A. St. Irène, 5075, Durocher, Outremont, Québec.

Voilà du pays

FÊTE de la REINE

TARIF SPECIAL

ALLER et RETOUR POUR LE PRIX d'un billet simple plus un quart.

PROFITEZ de cette longue fin de semaine pour visiter nos parcs de vos amis.

CANADIEN NATIONAL - PACIFIQUE CANADIEN

L'AGENT SECRET X-9

ÉPIQUE No 8-2

Les hommes sont-ils prêts ?

Tout est prêt pour l'attaque.

Donnez donc le signal d'ouvrir le feu.

Voilà qui est fait.

Et les agents fédéraux commencent l'attaque par une pluie de balles dirigées contre les fêtards.

5

POUR LES TRAVAILLEURS

La situation chez les débardeurs de Montréal

L'union internationale prétend avoir seule le droit de travailler au port de Montréal. — L'union nationale prétend avoir elle-même la préférence. — Ces deux groupements sont affiliés à New-York. — Les nationaux veulent faire retirer la charte des internationaux. — Quelques faits.

LES MAÎTRES BARBIERS

CONVOICATIONS

CE SOIR

Unions internationales (110, du Pont)

Comité exécutif du Conseil fédéral de la fête du travail

Comité d'organisation

Syndicats catholiques (17, Caron)

Conseil général

Maîtres-barbiers et coiffeurs.

lui livre et affirme n'avoir agi qu'en suivant la ligne de conduite qui lui était tracée. Afin de régler ce différend, elle a chargé dimanche son secrétaire d'écrire à New-York pour demander au président général, M. J.-P. Ryan, de retirer la charte octroyée l'an dernier au local 373.

Le président de l'union, en expliquant à l'assemblée la cause du différend, a dit que les organisateurs avaient mal agi en fondant le local 373 dans une ville où il existait déjà une union indépendante. “D'après la clause 3 de la section 6 des

Québec — Montréal 9 40 a. m. Blaresk 110 est, dû 10 p. m., 11 15 a. m. Sulairia 130 est, dû 12 15 a. m. St-Jean, 14 — Montréal 1 05 p. m. El Grillo. Descendant 9 55 a. m. Delecteur.

Cap Saumon, 82 — Montréal 12 30 p. m. Blaresk. Descendant 11 a. m. Beacon.

Port Alfred, 152 — Cheyenne arrivée 6 a. m. Scott Misener arrive hier 8 p. m.

Chicoutimi, 165 — Savoy arrive 8 a. m. H. M. C. S. St-Laurent arrive 9 a. m.

Rimouski, 155 — Jean Brillant parti 11 a. m.

Pte au Père, 158 — Montréal 10 30 a. m. Nicolas Pianos. Descendant 10 30 a. m. Stonepool, 10 a. m. Sevaples.

Matane, 202 — Montréal 12 30 p. m. Vapeur Chicoutimi et touage arrive descendant 11 30 a. m. repartit montant à midi. Père Arnaud parti 11 a. m.

Cape Magdalen, 289 — Montréal 10 30 a. m. Cairns, 11 a. m. Kyno. (Suite à la page 11)

Service des signaux

Art. Vaillancourt, agent.

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

LE SEUL AUTO A BAS PRIX

avec CADRE A QUADRUPLE CANTILEVER, A DOUBLE FORCE

PONTIAC

York refusait d'agir. Il se peut que le port soit de nouveau le théâtre de troubles sérieux. D'autre part, il se peut également que le différend se termine par la démission de certains chefs ouvriers qui n'auraient pas suivi les règlements de la Fédération américaine du Travail. M. J.-E. Tighe, représentant canadien des débardeurs, doit arriver à Montréal mercredi pour tenter de vider la question une fois pour toutes.

LES 40 HEURES DANS LE COMMERCE

Paris. — (P.A.) La Chambre des députés a été saisie récemment d'une proposition de loi tendant à compléter la loi de la semaine de 40 heures par un article précisant que dans le commerce de détail, de gros et de demi-gros, l'horaire du travail du personnel devra être établi par roulement, de façon à permettre l'ouverture des magasins et des services commerciaux six jours par semaine. Ce texte était signé par de nombreux députés nationaux.

ASSEMBLÉE DES MAÎTRES-BARBIERS ET COIFFEURS

Il y aura une grande assemblée des maîtres-barbiers et coiffeurs, ce soir, à 9 heures, au Secrétariat des Syndicats catholiques, 17, rue Caron.

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

Service des signaux

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE ADOPTE HUIT LOIS EN UNE SEULE JOURNEE

Les membres du parlement provincial ont tenu trois séances fort actives hier. — Discussion sur le bill de la Commission scolaire de Québec. — \$20,000 pour le Congrès de la langue française. — Débat autour de la réouverture du moulin de Chandler. — Objections de l'opposition libérale. — Trois votes successifs.

PROROGATION DEMAIN ?

La journée d'hier fut l'une des plus fructueuses depuis le début de la session, puisque huit lois ont été adoptées par la Chambre qui a pratiquement siégé en permanence, en tenant trois séances bien remplies et dont la dernière s'est terminée presque sur le coup de minuit.

Dans la matinée, une loi de colonisation fut adoptée. Cette loi permet, selon l'expression ministérielle, "l'établissement de colonies libres sur des terres libres". C'est-à-dire qu'elle détermine le partage des terres de la Couronne ou du domaine forestier des terres de la colonisation. Une autre loi prévoit que les municipalités qui désirent contracter des emprunts devront s'adresser au ministre des Affaires municipales et non plus au lieutenant-gouverneur en conseil.

Parmi les nombreux bills privés qui furent adoptés au cours de la séance, seul le bill de la Commission scolaire de Québec souleva une discussion. Le bill réclamait l'autorisation pour les commissaires de contracter un emprunt de \$991,000, dont \$205,000 pour rembourser le déficit de la Commission. Un referendum devra être tenu à ce sujet, sauf pour l'emprunt nécessaire au remboursement du déficit.

Une loi permettant la consolidation des arrérages de taxes municipales non prescrites fut la première à être adoptée à la deuxième séance. Les corporations municipales sont autorisées à emprunter pour un terme de 25 ans, un montant équivalent au total des taxes consolidées.

La loi relative au Congrès, aux salaires des instituteurs ruraux et à la question éducationnelle fut l'occasion d'une nouvelle bataille entre les partisans de l'Union nationale et ses dissidents. La loi affecte \$20,000 aux dépenses du Congrès de la langue française, \$85,000 pour la construction d'une école de \$400,000 pour l'augmentation des salaires des instituteurs. M. Hamel s'est opposé à ce que l'on emprunte pour subvenir à ces dépenses "courantes". D'où la passe d'armes qui renouvela l'ancien débat sur ces anciens alliés.

Cependant, le débat le plus soutenu de la journée s'est élevé dans la soirée entre ministériels et opposants libéraux. Il s'agissait de la loi relative à la réouverture du moulin de Chandler. M. Duplessis a rappelé que ce moulin constituait l'unique ressource du village qu'il a créé. Il désigna les nombreux avantages obtenus de la "Gaspesia Sulfer Co." qui opérera le moulin fermé depuis quatre ans. La loi à l'étude prévoyait un total de 1,124 milles de concessions forestières serait cédée à la compagnie, selon des conditions qui subissent le même sort : jamais dans une heure on avait fait autant de travail.

L'opposition libérale s'est opposée à cette loi : à son avis, elle constitue un principe dangereux d'ingérence de l'Etat en matière de vie et des concessions, laissant à la discrétion du lieutenant-gouverneur en conseil, sous un faux prétexte, de l'ouverture d'un moulin. C'est ce que soutiennent MM. Bastien et Bouchard, enregistreur, trois votes négatifs ont été déposés sur la résolution et les lectures du bill. Le seul dissident en Chambre, M. Drouin, a voté avec le gouvernement et le projet de loi fut définitivement adopté par un vote de 41 à 14.

La Chambre s'est ajournée à ce matin et si l'adoption des lois se continue à pareille cadence, la prorogation aura certainement lieu demain.

PREMIERE SEANCE

La députation n'est pas nombreuse à l'ouverture de cette première séance du matin à la Chambre. Dès le début, il est clair que le travail sera poussé activement : toute une série de nouvelles lois sont présentes, celles que nous annonçons hier matin.

M. J. Robinson a présenté une loi qui relève de la Trésorerie, ce qui laisse prévoir le bien-fondé d'une nouvelle que "L'Événement" a donnée en premier. L'effet que M. Robinson serait bientôt appelé à succéder à M. Fisher, trésorier de la Province, qui serait lui-même nommé à la Chambre haute.

Chaque des lois subit rapidement sa première lecture, accompagnée de renseignements d'une concision très remarquable.

En comité plénier, la Chambre étudie puis adopte les résolutions

3 BILLS IMPORTANTS

Trois autres bills d'une grande importance ont été distribués hier et seront soumis à la Chambre aujourd'hui. L'un d'eux permet au gouvernement provincial d'exproprier des immeubles, jusqu'à concurrence de \$300,000, pour l'exécution de travaux de chômage. Une autre loi est présentée dans le but de stimuler l'amélioration et la reconstruction des maisons et contribuer à diminuer le chômage en autorisant les municipalités à ne pas porter avant cinq ans sur le rôle d'évaluation les améliorations des immeubles. Cet avantage ne sera cependant pas accordé au propriétaire qui augmentera par ces travaux le nombre de logements contenus dans la maison.

La loi modifiant la loi des produits laitiers a pour but d'augmenter les pouvoirs de la Commission de l'industrie laitière et de réglementation du lait-gouverneur en conseil. Un amendement à la loi du Barreau aura pour effet de permettre au conseil de section du Barreau de faire des enquêtes sur la conduite professionnelle de ses membres sans qu'il soit nécessaire d'une plainte spécifique et officielle ait été portée. Elle pourrait aussi à la prohibition d'exercer des fonctions qui ne relèvent que de la profession pour les personnes qui n'en font pas partie.

DES MARAUDEURS

Des maraudeurs nocturnes ont pénétré avec effraction au cours de la dernière fin de semaine dans le kiosque de la Terrasse Dufferin et ont volé du tabac, des cigares et cigarettes ainsi que du chocolat pour quelques centaines de piastres. Des détectives municipaux ont commencé une enquête pour dépister les voleurs.

FERMETURE DES CLASSES LE 19 JUIN

La Commission scolaire de Québec a fixé hier soir la date de fermeture des écoles. — Délégation des instituteurs. — Des prix pour les élèves.

ECONOMIE

Les membres de la Commission Scolaire de Québec ont tenu leur réunion mensuelle, hier soir, à l'Hôtel de Ville, dans la salle où les commissaires ont reçu une délégation des instituteurs catholiques de la ville et pris plusieurs décisions concernant l'administration des écoles. Cette réunion était sous la présidence de M. J.-E. Beaubien et les commissaires suivants y assistaient : M. Eugène Huot, secrétaire-trésorier de la Commission, le Rév. Père Gailahy, curé de la paroisse St-Patrice, l'abbé Adélard Gagnon, curé de Notre-Dame, l'abbé Charles Desjardins, curé de Notre-Dame du Chemin, l'abbé Henri Laberge, vicaire des écoles, MM. François Leclerc et J.-E. Chabreau, C.R.

Après que le secrétaire ait fait lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, les commissaires ont reçu une délégation des instituteurs catholiques de Québec, présidée par M. T.-H. Lessard, président du Cercle d'études des instituteurs catholiques de Québec. Cette délégation était venue réitérer la demande, déjà faite à la Commission, d'accorder l'augmentation statutaire des salaires des instituteurs et des institutrices.

Le président de la délégation déclara que les professeurs demandent l'augmentation pour eux-mêmes, mais les salaires ne sont pas au maximum et qu'ils désiraient ce qui leur était dû : l'établissement statutaire aboli en 1933-34. M. Roland Nadeau, délégué, se leva ensuite et dit qu'à Québec la situation des instituteurs est anormale. Depuis 1934, dit-il, nos salaires sont stationnaires, tandis que ceux qui sont entrés dans l'enseignement quelques années avant nous, jouissent d'une augmentation annuelle. Ceci est injuste, quand on considère qu'après un certain nombre d'années, nous ne touchons qu'une maigre pension, alors que ceux qui se sont rendus au maximum jouiront d'une pension qui leur permettra de vivre aisément. M. Nadeau cite ensuite, comme exemple, les écoles anglaises ou, continue-t-il, les professeurs reçoivent un très bon salaire.

En réponse à la délégation, le président Beaubien expliqua qu'il se trouvait agréable à la Commission d'accorder aux instituteurs la demande d'augmentation mais les finances de la Commission ne permettaient pas cette dépense actuellement. Nous sommes dans une mauvaise situation, dit-il ; d'un côté, les professeurs nous demandent l'augmentation à laquelle ils ont droit, et de l'autre, les payeurs de taxes, désirent que nous fassions la plus grande économie possible. Le président expliqua ensuite aux délégués, que le budget de la Commission était déficitaire à cause d'une diminution de \$40,000, sur l'allocation annuelle accordée par la ville, et à une coupure de plusieurs milliers de piastres sur le montant voté par le Département de l'Instruction Publique de la province. Nous avons donc, dit-il, un budget qui est déjà faible, un montant de \$62,000, afin de le boucler et cela, malgré la nouvelle taxe imposée par le conseil de ville de Québec. On a dû retrancher \$500, sur les dépenses du président, plusieurs mille piastres sur le chauffage des écoles ; et nous avons été forcés de réduire le personnel. En terminant, M. Beaubien promit aux instituteurs que la Commission Scolaire leur accorderait une augmentation, à partir du mois de septembre prochain. Après avoir remercié le président de la promesse faite, les délégués quittèrent la salle, confiants et assurés.

Après avoir approuvé la liste des comptes de la Commission, les commissaires étudieront la date de la

(Suite à la page 4, 3e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

(Suite à la page 12, 7e col.)

Les municipalités font des élections

Les élections dans les municipalités régies par le code municipal ont eu lieu hier dans la province. — Il y a eu lutte à plusieurs endroits et les majorités ne sont pas très élevées. — Résultats dans les paroisses de la région.

LA BANLIEUE

Les élections dans les municipalités régies par le Code municipal et qui, par un privilège spécial, peuvent faire le choix de leurs officiers au mois de mai, ont eu lieu hier. Dans la plupart des paroisses il y eut contestation. Les candidats en présence ont bataillé ferme chacun de leur côté. Aussi les majorités ne sont guère très élevées. En quelques endroits on s'est payé le luxe d'une lutte triangulaire. Voici les résultats obtenus hier soir par L'Événement :

LORETTEVILLE

M. J.-A. Blondeau, marchand, préfet du comté de Québec, a été réélu maire de Loretteville par une majorité de 13 voix sur son adversaire, M. Alfred Parent, marchand. C'est la seconde fois que M. Blondeau défait M. Parent. Il y a deux ans, il avait remporté la victoire avec une majorité de 55 voix. Cette année, le résultat du scrutin a été le suivant :

Parent 254

Maj. Blondeau 13

Le maire réélu de Loretteville a été porté en triomphe par ses partisans jusqu'à la salle paroissiale, hier soir, où une magnifique démonstration lui a été faite. Plusieurs orateurs ont adressé la parole. M. Blondeau a remercié ses électeurs pour la majorité qu'ils avaient bien voulu lui donner.

Le conseil de Loretteville se trouve formé de M. J.-A. Blondeau, marchand, et de MM. Camille Parent, Charles-Eugène Bégin, Gaudiosio Letellier, Jos. Boutet, Raoul Pleau et Léopold Martel, comme échevins.

BOISCHATEL

M. Joseph Trudel, agent d'assurance, agent d'immeuble et directeur de la Chambre de Commerce des comtés de Québec et Montmorancy, a été élu maire de Boischâtel par une majorité de 63 voix sur son adversaire, M. Joseph-Raphaël Vézina, cultivateur. M. Trudel succède à M. Arthur Tardif qui s'était retiré de l'arène municipale. Voici le rapport du scrutin :

Trudel 123

Vézina 60

Maj. Trudel 63

A l'échevinage il y avait lutte seulement à un siège. M. François Vézina, employé du Québec Power, a été élu par une majorité de 21 voix sur son adversaire, M. J.-Emile Vézina, facteur. Les votes de chacun se répartissent comme suit :

Fr. Vézina 100

J.-Emile Vézina 79

Maj. Fr. Vézina 21

MM. Joseph Côté et J.-Alphonse Huot avaient été élus par acclamation, lors de la mise en nomination, jeudi dernier.

STE-ANNE DE BEAUPRE (Village)

La municipalité du village de Ste-Anne de Beupré a été témoin d'une des luttes municipales les plus contestées. Il y avait trois candidats à la mairie et à chacun des sièges échevinaux il y avait lutte.

M. J.-A. Gilbert, employé du Québec Railway, a remporté la victoire sur ses adversaires. M. Gilbert a été élu maire par une majorité de 32 voix sur son plus proche concurrent, M. Raoul Poirier, cultivateur. M. Raoul Poirier, cultivateur, a obtenu 3 voix sur son adversaire, M. Joseph Dufour, peintre.

Chez les conseillers, MM. Jos. Morel, Frs. Paré et Louis-Jean Morel ont été élus. Ils appuyaient tous trois la candidature de M. Gilbert.

M. François Paré a obtenu 3 voix sur son adversaire, M. Joseph Dufour, peintre.

M. Louis-Jean Morel, rentier, a obtenu 26 voix sur M. Joseph St-Gelais, employé du Québec Railway.

M. Joseph Morel, menuisier, a obtenu 31 voix sur son adversaire, M. Emile St-Gelais.

CHATEAU-RICHER

M. Léonidas Cauchon, cultivateur, a été élu maire de Château-Richer par une majorité de 148 voix sur son plus proche adversaire, M. Cauchon avait trois adversaires : MM. Charles Lefrançois, Jos. Martineau et Edouard Gravel, qui s'est retiré de la lutte, hier matin, avant l'ouverture des polls. A l'échevinage, il y a eu contestation aux trois sièges. Les candidats élus ont été MM. Jos. Asselin, Arthur Julien et Adélard Huot.

Le rapport des votes est le suivant :

A la mairie :

Léonidas Cauchon 234

Chs Lefrançois 86

Joseph Martineau 79

Chez les conseillers :

Siège No 1 :

Jos. Asselin 205

Vincent Giguère 153

Maj. Asselin 52

Siège No 2 :

Arthur Julien 242

Apollinaire Drouin 112

Maj. Julien 130

Siège No 3 :

Arthur Julien 242

Apollinaire Drouin 112

Maj. Julien 130

STE-PETRONILLE

Il n'y avait élection qu'à un seul siège. M. Paul Remillard, agent d'assurance, faisait la lutte à M. Arthur Lafamme, sortant de charge. M. Remillard a obtenu une majorité de 81 voix.

Les votes donnés se répartissent comme suit pour chacun des deux candidats :

Remillard 85

Lafamme 34

Maj. Remillard 51

M. J.-P. Blais, marchand, a été réélu pour un treizième terme, jeudi dernier, maire de la municipalité. MM. Edmond Plante, capitaine, et Arsène Chagny, jardinier, ont été réélus par acclamation également jeudi dernier.

LES SALAIRES

Les membres de l'Union fédérale des employés municipaux sont décidés à avoir justice et ils veulent aller jusqu'au bout. C'est ce qui ressort des délibérations qui ont eu lieu à l'assemblée régulière d'hier soir, tenue sous la présidence de M. Michel Walsh, président, et auxquelles une assistance considérable a participé.

Cette union a résolu de demander à l'hon. W. Tremblay, ministre du Travail, la création d'un bureau d'arbitrage dans le cas de ces ouvriers. Ils se sont choisis comme représentant à ce bureau, M. Jos. Maite, leur organisateur, qui est aussi le secrétaire du Conseil fédéral des métiers et du travail de Québec et Lévis.

On se rappelle que les employés municipaux ont envoyé récemment à l'hon. de ville une lettre dans laquelle ils demandaient que des négociations soient entreprises entre leur union et les autorités municipales ; ils déclaraient aussi qu'ils demanderaient le bureau d'arbitrage si on n'agissait pas dans cette direction.

Dans les discours qu'ils ont prononcés, MM. Jos. Maite et Michel Walsh ont dit que les employés municipaux sont absolument dans leurs droits et que c'est en quelque sorte une obligation pour eux de réclamer le bureau d'arbitrage. Ils ont profité de leur assemblée pour nommer un comité consultatif qui comprendra un représentant de chacune des 26 organisations affiliées au Conseil fédéral.

ST-RAYMOND (village)

M. Pierre-Mathias Cantin a été élu maire de la municipalité du village de St-Raymond par une majorité de 15 voix sur son adversaire, M. Charles Plamondon, cultivateur. M. Cantin a obtenu 15 voix, M. Plamondon 13.

Siège No 1 :

Larue 186

Petticlerc 112

Maj. Larue 74

Siège No 2 :

M. Moisan 170

Delphis Savard 139

Maj. Moisan 31

ST-RAYMOND (paroisse)

M. J.-Georges Moisan a été élu maire de la municipalité de la paroisse de St-Raymond. M. Moisan faisait la lutte à M. Johnny Linteau, cultivateur. Les votes donnés sont les suivants :

Moisan 228

Linteau 208

Maj. Moisan 20

DESCHAMBAULT

M. Laurent Bouchard, cultivateur, a été élu maire par une majorité de 41 voix sur son adversaire, M. J.-B. H. Gauthier, propriétaire d'autobus. Les votes donnés se répartissent comme suit :

Bouchard 148

Gauthier 92

Maj. Bouchard 56

A l'échevinage, il y avait six candidats sur les rangs : étaient MM. Herménégilde St-Amand, Lactance Myrand, Raoul Bédard, Jos. Hamelin, Lionel St-Amand et Jules Myrand. Les trois premiers ont obtenu le plus grand nombre de votes et se trouvent élus.

ST-ALBAN

M. Arsène Gauthier a été réélu maire de St-Alban par une majorité de 12 voix sur son adversaire, M. Clodomir Bédard. Les votes sont les suivants pour chacun des deux candidats :

Gauthier 48

Bédard 56

Maj. Gauthier 12

Les conseillers élus par acclamation jeudi dernier, lors de la mise en nomination, sont MM. Arthur Abel, Henri Godin et Maurice LeHoux.

CAP-ST-IGNACE

M. Emile Méthot a été élu maire. Il a défait, par une majorité de 40 voix, M. Napoléon Poirier, maire sortant de charge. Les conseillers qui ont été élus hier sont MM. Samuel Caron, Jacques Bernier, Adélard Mercier. Ils ont défait MM. Amédée St-Pierre, Jos. Bernier et Alf. Proulx.

ST-RAPHAEL (Bellevue)

Un fait tout particulier s'est produit hier à St-Raphaël de Bellevue où devait avoir lieu l'élection du maire et des conseillers. L'élection n'a pu avoir lieu du fait que les bulletins de vote qu'avait fait imprimer le président de l'élection n'étaient pas encore arrivés. On croit que le colis renfermant ces bulletins s'est égaré. L'élection sera fixée à une autre date. Les candidats en présence resteront les mêmes.

STE-MARIE (Beauce)

M. Dorvigny Millie-Deschêne a été élu maire par une majorité de 25 voix sur l'ancien maire, M. Eugène

(Suite à la page 9, 1ère col.)

MACHINE A FRISER

Devant l'honorable juge George Gibson, J.C.B., s'est instruite aujourd'hui la cause de dame Marie-Jeanne McKinley, de Rimouski, qui réclame l'annulation d'un contrat intervenu entre elle et M. Hector Noreau, au sujet d'une machine à friser. Me F. Dorion et Me Paul Drouin, C. R., plaident cette cause.

UN BUREAU D'ARBITRAGE A LA VILLE

Les membres de l'Union fédérale des employés municipaux vont demander au ministre du Travail la formation d'un bureau d'arbitrage.

LES SALAIRES

Les membres de l'Union fédérale des employés municipaux sont décidés à avoir justice et ils veulent aller jusqu'au bout. C'est ce qui ressort des délibérations qui ont eu lieu à l'assemblée régulière d'hier soir, tenue sous la présidence de M. Michel Walsh, président, et auxquelles une assistance considérable a participé.

Cette union a résolu de demander à l'hon. W. Tremblay, ministre du Travail, la création d'un bureau d'arbitrage dans le cas de ces ouvriers. Ils se sont choisis comme représentant à ce bureau, M. Jos. Maite, leur organisateur, qui est aussi le secrétaire du Conseil fédéral des métiers et du travail de Québec et Lévis.

On se rappelle que les employés municipaux ont envoyé récemment à l'hon. de ville une lettre dans laquelle ils demandaient que des négociations soient entreprises entre leur union et les autorités municipales ; ils déclaraient aussi qu'ils demanderaient le bureau d'arbitrage si on n'agissait pas dans cette direction.

Dans les discours qu'ils ont prononcés, MM. Jos. Maite et Michel Walsh ont dit que les employés municipaux sont absolument dans leurs droits et que c'est en quelque sorte une obligation pour eux de réclamer le bureau d'arbitrage. Ils ont profité de leur assemblée pour nommer un comité consultatif qui comprendra un représentant de chacune des 26 organisations affiliées au Conseil fédéral.

ST-RAYMOND (village)

M. Pierre-Mathias Cantin a été élu maire de la municipalité du village de St-Raymond par une majorité de 15 voix sur son adversaire, M. Charles Plamondon, cultivateur. M. Cantin a obtenu 15 voix, M. Plamondon 13.

Siège No 1 :

Larue 186

Petticlerc 112

Maj. Larue 74

Siège No 2 :

M. Moisan 170

Delphis Savard 139

Maj. Moisan 31

ST-RAYMOND (paroisse)

M. J.-Georges Moisan a été élu maire de la municipalité de la paroisse de St-Raymond. M. Moisan faisait la lutte à M. Johnny Linteau, cultivateur. Les votes donnés sont

L'ÉVÉNEMENT

Fondé en 1867
Membre de l'Audit Bureau of Circulations
et de l'Association Canadienne des Quotidiens

Services de nouvelles :
La Presse Canadienne, la Presse Associée (E.-U.)
l'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)
Représentants :

J.-B. Rathbone, Montréal et Toronto, Ont.
Gilman, Nicoll & Ruthman, New-York, Chicago,
Boston, Philadelphie, Détroit, Seattle et San Francisco
The Clougher Corporation, Limited,
Londres, W. C. 2, Angleterre.

QUÉBEC, 18 MAI 1937

Les forêts canadiennes

L'association forestière du Canada fait actuellement une campagne de publicité pour aviser la nation que, à moins d'une réglementation plus sévère de la coupe et d'une politique de reboisement systématique, le pays aura complètement gaspillé ses richesses forestières en moins de trois quart de siècle. Cette mauvaise échecade peut paraître fort lointaine à la jeunesse, mais l'âge mûr réalisera mieux la gravité du malheur qui menace la patrie canadienne vers la fin du siècle présent.

En dépit de tout ce qu'on dit encore de l'agriculture, première industrie nationale, beaucoup d'économistes sont d'opinion que le Canada est avant tout un pays forestier. Le progrès, le climat, la sécurité des vieilles provinces de l'est canadien dépendaient de l'exploitation scientifique de leurs forêts, des pouvoirs hydrauliques, et d'un développement agricole et industriel réglé sur la vie forestière. Pour ne l'avoir pas réalisé en temps, l'avenir est déjà compromis par le déboisement trop rapide de nos coteaux.

À l'heure actuelle, sans tenir compte des réserves peu connues de l'Ungava, l'on estime à un dixième de la superficie totale de la province de Québec l'étendue de son domaine agricole. Tout le reste ne vaut, quant à la surface, que pour l'industrie forestière. Nous n'avons pas besoin de rappeler que ces neuf dixièmes de terre à bois sont en partie ruinés par une exploitation extravagante, autant vaudrait-il dire par le gaspillage du domaine forestier.

S'il faut en croire un rapport que feu M. Perron soumettait naguère au gouvernement provincial, il y a un cinquième de la population rurale du Canada français qui végète sur des terres impropres à toute culture, mais qu'on pourrait réhabiliter, avec un peu de soin, à leur destination providentielle, l'industrie forestière. Dans le même document, il était dit qu'un tiers de la propriété détenue par la classe agricole pourrait être avantageusement reboisée, pour le plus grand bien de ses propriétaires.

Ces faits ajoutés au cri alarmiste lancé par des ingénieurs forestiers consciencieux donnent à réfléchir. Si nous recevons avec intelligence le conseil donné, nous ordonnerons immédiatement la vie économique de façon à parer à la menace du déboisement dont les conséquences seraient désastreuses pour les générations qui suivront immédiatement la nôtre. À défaut de comprendre la leçon qui se dégage de leur avertissement sonore, il est certain que la population future aura la vie dure dans la vallée du Saint-Laurent. Les déréglés du climat feront alterner les inondations avec la sécheresse. L'érosion aura vite fait de ruiner la surface du sol. L'incurie de l'homme aura fait la ruine dans un pays que la nature avait magnifiquement pourvu de richesses naturelles.

La "révolution des loisirs"

C'est par ce terme que le camarade Gustave Rodrigues désigne dans "Nouvel Age" l'institution de la semaine de cinq jours.

La semaine de cinq jours, le congé de deux semaines, c'est—en y ajoutant les vacances payées—l'humanisation de l'humanité. Et donc il ne s'agit pas d'une fin, mais d'un commencement. Et ils appellent, pour le plus prochain avenir, des réformes dont on ne semble pas mesurer l'envie et la portée.

Organisation des loisirs, développement du tourisme, création de centres d'hébergement, multiplication des terrains de sport et de jeux, des spectacles récréatifs, des bibliothèques et des cercles d'étude. Tout, matériellement et intellectuellement, est en jeu. C'est bien l'aube, au sens littéral, d'une nouvelle humanité. La libération du corps et de l'esprit après leur servitude.

Mais aussi accroissement des ressources. Il est impossible qu'une existence libérée ne soit pas en même temps une existence élargie. Impossible que le niveau de vie du travailleur ne s'élève pas à mesure que le temps consacré à son travail diminue.

Comment y arriver? Par un relèvement des salaires? Il apparaît pratiquement irréalisable dans notre économie à bout de souffle. Par des subsides de l'Etat? Ou irait-il les prendre devant l'accroissement démesuré du déficit, l'accumulation des dettes publiques?

Alors? Alors, par la force des choses, on est conduit à des solutions révolutionnaires. Pacifiques, c'est entendu, mais radicales.

La semaine de cinq jours, sous une apparence modeste et même anodine, est le premier acte révolutionnaire qui sonne le glas du régime. Et il en annonce d'autres, à très brève échéance.

Tant il est vrai que toute modification un peu sérieuse de l'état de choses existant fait craquer les cadres vermoulu d'un état social définitivement périmé.

À ces billes démagogiques, le "Matin" oppose le langage du bon sens:

Tapons sur le clou.

Les grands magasins parisiens, qui sont le baromètre du commerce de la capitale, ont fermé leurs portes les samedis 1er mai, dimanche 2 mai, lundi 3 mai et les dimanches 3 mai et lundi 10 mai. Au total, en une seule décennie, cinq jours entiers d'arrêt complet des échanges sur dix jours. Et encore, s'ils n'avaient dérogé à une ancienne tradition, les grands magasins eussent fermé le jeudi de l'Ascension, 8 mai, qui est fête légale au calendrier: nous aurions eu ainsi six jours de chômage sur dix.

Que devient là-dedans la théorie de l'augmentation des échanges, productrice de bénéfices accrus pour le budget de l'Etat et pour celui des entreprises? Est-ce en suspendant la marche des affaires un jour sur deux qu'on prétend les faire progresser?

Il y a les "bobards" et il y a les "superbobards". Le système qui consiste à animer la vie économique d'un pays en l'arrêtant au maximum peut être rangé parmi les "superbobards".

Ici et là dans le domaine municipal

CONTAMINATION DES EAUX

À cette période de l'année, qui est marquée par le gonflement des cours d'eau, des ruisseaux et des rivières, qui charrient tous les déchets accumulés par la fonte des neiges, l'eau d'alimentation est facilement polluée. Les municipalités ont le strict devoir de protéger les sources et les prises d'eau des aqueducs et de veiller à la pureté de l'eau qui est distribuée aux contribuables. Elles sont chargées de mettre en vigueur les règlements d'hygiène de Québec, édictés par le Service Provincial d'Hygiène.

Ces règlements ont une importance capitale. Non seulement ils assurent contre toute contamination l'eau des réservoirs d'aqueducs mais aussi ils s'appliquent à toutes les prises d'eau qui sont utilisées dans les villages et les campagnes, même celles qui servent à l'alimentation d'une seule famille.

Les conseils municipaux peuvent se relâcher sur ce point. Trop souvent ils se contentent de laisser-faire, de sorte que chacun agit à sa guise; ils ne se rendent pas compte, en négligeant un devoir social qui leur incombe, des résultats désastreux qui peuvent en résulter en exposant leurs contribuables, même les propres familles des membres du conseil, aux dangers de la contamination.

Le ministère de la Santé d'Ottawa a mis en garde les conseils municipaux contre cette politique de laisser-faire qui voisine la négligence coupable d'un devoir rigoureux. Il expose les dangers d'épidémie en ces termes:

"L'eau constitue un excellent moyen de transport de tous les immondiçables jetés à la surface du sol ou sur la neige. Ces immondiçables, et particulièrement les matières excrémentielles, peuvent contaminer les prises d'eau qu'elles qu'elles soient. Cette eau contaminée servira ensuite à laver des bidons de lait, lesquels transmettront le germe de la typhoïde qui peut causer une épidémie et la mort à des centaines de personnes dans les villes et les villages."

Aucun conseiller, conscient de ses responsabilités, ne saurait déroger à son devoir de veiller à la santé et à la salubrité publiques; il prendra donc tous les moyens qui sont en son pouvoir pour protéger les sources d'alimentation de l'eau qui sont exposées à l'infection à cette époque de la crise du printemps plus qu'en toute autre saison de l'année.

Ainsi, en vertu de l'article 427 de la Loi des Cités et Villes, tout conseil peut ordonner que "tout déchet et autres matières nuisibles ne soient jetés dans les rivières, ruisseaux, cours d'eau municipaux situés dans les limites de la municipalité ou adjacents à la municipalité"; il pourra également au nettoyage et à la purification des eaux, des cours d'eau et des canaux municipaux, ainsi qu'au drainage des étangs sur les propriétés privées lorsque cette précaution est nécessaire dans l'intérêt de la santé publique; il peut forcer le propriétaire ou occupant de bâtiments d'enlever toutes matières nuisibles qui peuvent contaminer les eaux et nuire ainsi à la santé des contribuables.

L'ASSEMBLÉE LEGISLATIVE ADOPTE HUIT LOIS EN UNE SEULE JOURNÉE

(Suite de la page 3)

En faveur de la tenue d'un référendum. La loi est amendée de façon à y inclure l'obligation de faire approuver les emprunts par référendum. Seul l'emprunt nécessaire pour couvrir le déficit de la Commission échappe au référendum. Et la loi est adoptée en troisième lecture.

Les autres bills privés qui ont été adoptés sont les suivants: la loi modifiant la charte de la ville de Bromptonville; la loi concernant la Commission des écoles catholiques de Montréal et la loi constituant en corporation la ville de Val d'Or.

Le comité s'est levé sur la loi modifiant la charte de la ville de Châteauguay concernant l'île St-Bernard.

DEUXIÈME SÉANCE

La deuxième étape d'une journée qui sera bien remplie commence sur l'interpellation de M. Drouin qui veut s'enquérir des sommes dépensées à même le montant de \$10,000,000 affecté au plan Vautrin de colonisation.

Le premier ministre assure qu'il faut une longue enquête pour donner des précisions à ce sujet. Il estime cependant qu'une somme d'au moins \$11,000,000 a été dépensée.

TAXES CONSOLIDÉES

Le comité plénier de la Chambre entreprend ensuite l'étude de la loi de M. Blodreau, intitulée: "Loi pour l'égalité de la petite propriété et le crédit municipal et scolaire" pour la consolidation des taxes.

En vertu de cette loi, toute corporation municipale ou scolaire pourra dans les six mois de l'entrée en vigueur de la présente loi, consolider les taxes dues et non payées. Ce privilège n'affecte pas les taxes dues depuis le 1er janvier 1937. Le montant de la consolidation restera privilégié comme le sont les taxes elles-mêmes.

La présente loi a pour but d'aider les petits propriétaires et les corporations municipales et scolaires en permettant aux premiers de consolider leurs arriérés de taxes accumulés depuis le premier janvier 1937 et à ces derniers d'emprunter le montant des taxes consolidées.

Toute corporation peut se prévaloir des dispositions de cette loi en adoptant une simple résolution à cet effet. Tout contribuable ayant des arriérés de taxes peut les consolider en en donnant avis à la corporation et en acquittant les arriérés exigibles antérieurement au premier janvier 1937 et les taxes de l'année courante.

Les taxes consolidées sont remboursables par versements annuels égaux équivalents à vingt pour cent des taxes imposées par le dernier rôle d'évaluation en vigueur avant la consolidation, mais dans une période ne devant pas excéder vingt-cinq ans.

La corporation est autorisée à emprunter, pour un terme de vingt-cinq ans, un montant équivalent au total des taxes consolidées.

La loi relative au congrès du parti français de 1937, aux salaires

AIDE À PREVENIR COMEDONS

Pores agrandis et autres maux

La merveilleuse action médicamenteuse de Cuticura aide à guérir et entretenir la beauté de la peau. Le Savon Cuticura nettoie à fond les pores, aide à affiner la texture de la peau. L'Onguent Cuticura soulage les affections causées par l'excès de sébum, comme l'acné, le bouton, le bouton de feu, le bouton de mer.

CUTICURA Savon et Onguent

des instituteurs ruraux et à la question éducationnel en général, prévoit un octroi de \$15,000, à l'organisation du congrès et une somme de \$5,000, pour les dépenses occasionnées au gouvernement à cette occasion.

M. Blodreau parle des avantages qu'apportera à la race canadienne-française le prochain congrès. La même loi attribue une somme de \$55,000, pour la construction, l'aménagement et la réparation des écoles. Ce montant s'ajoute au montant déjà prévu dans le budget.

—"Ca va augmenter le déficit de M. Fisher!", remarque M. Bouchard.

Enfin, la même loi dispose de \$400,000, pour l'augmentation des salaires des instituteurs ruraux. M. Hamel s'étonne de ce que le gouvernement doive contracter un emprunt à 30 ans pour ces salaires. Ce sont, à son avis, des dépenses courantes.

M. Blodreau explique que ces montants seront pris à même le fonds consolidé. On n'empruntera que si c'est nécessaire. Le traitement annuel du Surintendant de l'Instruction Publique sera augmenté de \$5,000, à \$7,000.

Le premier ministre dit que le gouvernement va taxer les compagnies qui exploitent nos ressources naturelles: l'opposition s'y est opposée. Que voulez-vous taxer? Pour subvenir à ces dépenses il faut ou emprunter ou taxer.

DIVERGENCES

M. Hamel déclare qu'il ne s'est jamais objecté à la taxation des compagnies. Il s'est objecté à ce que l'on forme un fonds spécial pour payer les instituteurs. Que l'on verse ces taxes au fonds consolidé, c'est bien.

M. Auguste Boyer, député de Châteauguay fait un discours à l'emporte-pièce pour répondre à M. Drouin qui vient d'affirmer que tous les membres de l'Union Nationale ont profité avant les élections des idées que les "dissidents" continuent à défendre. Il soutient que l'opposition, "en face du régime Taschereau", fut la première à lutter contre les trusts.

M. Grégoire Belanger, député de Dorion, revendique, en faveur des instituteurs, "Moi pour un, dit-il, je sais que le gouvernement est sincère sur cette question et j'approuve le projet de loi".

"Comme toute cette Chambre, répète M. Hamel, nous sommes en faveur de l'amélioration des salaires des instituteurs. Nous discutons sur le mode d'emprunt. Aux injures que l'on a voulu lancer contre le député de Québec-Est, je réponds que le député sera l'une des plus belles figures de la politique dans notre province".

M. Duplessis dit qu'il y a des gens qui ont des idées fixes. Il affirme qu'il n'a jamais endossé toutes les idées de certains membres de l'Union Nationale, pendant la campagne électorale. M. Duplessis déclare qu'il a donné des ordres pour qu'un certain programme ne soit pas publié.

"Ce programme était celui de l'Action libérale Nationale, réplique M. Drouin, et c'est celui-là que le peuple a approuvé. Dans quel temps, le peuple dira qui il approuve et qui il blâme". M. Duplessis répond que le peuple s'est déjà prononcé à l'élection de Beauce et que ce verdict sera confirmé à la prochaine occasion. Et le débat se continue sur le programme de l'U. N. et sur l'électricité, et sur... quoi encore?

Lorsque la digression est épuisée, lorsque l'on en revient à la loi, elle est bientôt adoptée.

La Chambre s'ajourne dans la soirée.

TROISIÈME SÉANCE

La troisième séance de la journée débute avec l'étude de la "loi relative au règlement de la question des tramways de Montréal".

Cette loi a pour objet d'instituer un comité d'enquête avec le droit d'inventorier les biens faisant partie de l'entreprise de la compagnie des tramways de Montréal et de faire enquête dans toute les affaires

de la compagnie. Le comité devra faire rapport à l'Assemblée législative dans les huit premiers jours de la prochaine session.

Cette loi prévoit aussi le paiement par la compagnie des tramways de Montréal à la cité d'une somme de \$1,000,000, en quatre versements égaux dont le premier devra être effectué le jour de la sanction de la loi.

Le premier ministre expose la situation créée par le contrat qui lie la cité de Montréal à la compagnie de tramway. Le comité d'enquête examinera les salaires payés aux employés, et devra considérer si le système de transport doit être changé à Montréal.

L'organisme aura tous les pouvoirs nécessaires. De plus, la compagnie du Tramway devra payer un million.

"Il n'est pas payé ce million, dit M. Bouchard. Il me semble que c'était payé la semaine dernière".

M. Duplessis dit que la compagnie a montré une belle collaboration et a consenti à payer dans le cours de l'année fiscale. Que les prétendus patriotes qui critiquent à tort et à travers, montrent la moindre partie du million qu'ils ont donné au peuple!"

"Le bill ne règle en rien la question du tramway, réplique M. Bouchard, le gouvernement ne fait que créer une nouvelle commission alors qu'il devait toutes les abolir". Le chef de l'opposition dit que ce million n'est pas un cadeau à la Métropole, puisque le montant lui est dû. D'un autre côté, la loi dit "sans préjudice pour les droits de la cité et de la compagnie". Ce n'est pas grand-chose, si la ville de Montréal doit rembourser la compagnie, après avoir reçu le million.

LE MILLION

M. Hamel dit que le bill ne lui déplaît pas, au contraire. La ville de Montréal peut en bénéficier. Le million n'est pas encore payé. Pour tant on a dit il y a quelque huit jours qu'une ordonnance avait prescrit que le million soit payé avant le jeudi suivant. Selon la loi, il ne sera payé qu'en 1938 et il est prévu que la cité pourra rembourser la compagnie.

Le premier ministre répond en énumérant les différentes mesures que son gouvernement a établies dans l'intérêt de la province. Il dit qu'il avait ordonné à la compagnie de donner une réponse des le jeudi. La loi actuelle stipule que la ville de Montréal recevra le million qui lui est dû. M. Duplessis met en doute la sincérité du député de Québec-centre, "lui qui a laissé dire sur des pancartes que j'étais un juif, un traître, un homme libre au trust". Et il blâme les oppositionnistes de toujours critiquer.

"Le premier ministre parle de châtiements, dit M. Hamel. Celui des deux qui n'est pas bien intentionné n'aura pas long à attendre".

"Je ne demande pas une confession au député", lance M. Duplessis.

"Vous aimez cela, vous, confesser les autres, reprend le député

DEUX CUILLERES A THE ENTRE ELLES... mais quelle différence



LE SAL HEPATICA

vous reconforte rapidement à cause de sa double action

1. NETTOIE L'ORGANISME
2. COMBAT L'ACIDITE

Partout il y a des gens dans le même état que Marie avait coutume d'être... abattue par les effets combinés des déchets de l'organisme et de l'acidité. Car ce n'est pas simplement une mais ces deux conditions qui sapent votre énergie, vous font perdre intérêt au travail et au jeu.

Et avant que vous puissiez réellement vous sentir mieux, il faut combattre ces deux conditions.

Voilà pourquoi la double action du Sal Hepatica contribue si rapidement à vous faire grand bien. Car

le Sal Hepatica ne vous débarrasse pas seulement l'organisme des déchets, et cela de façon rapide et sans violence, mais il commence aussi à combattre tout de suite votre excès d'acidité.

Prenez deux cuillères à thé de Sal Hepatica dans un verre d'eau. Voyez comme votre énergie et votre vitalité reviennent vite à la normale. Vous ne tarderez pas à vous sentir plus vigoureux, plus vivant, refait complètement en neuf. Procurez-vous dès aujourd'hui une bouteille de Sal Hepatica!

SAL HEPATICA

Le sel minéral laxatif qui aide la nature à combattre l'acidité

SH156

de Québec-centre, vous le grand dispensateur des absolutions!"

Et il ajoute que le bill lui semble satisfaisant dans son ensemble. Il se défend d'attaquer le premier ministre. "Je sais, ajoute-t-il, qu'il n'aime pas que je lui parle des engagements qu'il m'a signés. C'est peut-être là ce qu'il appelle une injure. Je n'y peux rien, les faits sont là".

UN MESSAGE

M. Bouchard lance incidemment le nom de M. Edouard Lacroix.

"Si le chef de l'opposition veut se charger d'un message, dit le premier ministre, ou l'opposition déguise, je puis dire à M. Lacroix que je suis prêt à suspendre la ses-

sion pour l'entendre aux comptes publics. Nous saurons qu'est-ce que M. Lacroix et qu'est-ce que c'est que l'opposition".

"Lavez votre lingée sale avec M. Lacroix, dit M. Bouchard et laissez-nous tranquilles! (rires) M. Lacroix avait de bonnes nouvelles à donner à la province si vous l'aviez invité. Vous l'invitez quand le comité est fini".

M. Duplessis dit que le comité peut s'ouvrir à volonté et le chef de l'opposition affirme qu'il n'y a pas de danger que M. Lacroix y soit convoqué. "Vaise!" lance M. Duplessis, à un certain moment.

"J'ai fait mieux que cela pour vous, dit M. Bouchard. Je vous en ai donné deux valises. Vous aviez perdu les vôtres. Vous n'a-

vez pas brailé, alors!"

Le chef de l'opposition termine en disant qu'il va laisser passer le bill qui crée une commission qu'il attend le bill qui règlera définitivement la question. — "On verra alors", ponctue-t-il.

Après quelques nouvelles algaires entre ministères et oppositionnistes, les résolutions sont adoptées en troisième lecture et le bill passe au comité plénier. La discussion et ses corollaires s'étendent lors de l'étude des résolutions, le bill se rend directement à sa troisième lecture.

L'USINE DE CHANDLER

La Chambre étudie ensuite les résolutions (Suite à la page 9ère Col.)

SEULS CAMIONS DODGE LES DONNENT LA DÉPENDABILITÉ DODGE!

Le Dodge est le seul Camion de son prix qui offre tous ces avantages de haute valeur!



FREINS HYDRAULIQUES AUTHENTIQUES—Introduits par Dodge dans les camions de prix modiques. Arrête sûrs et doux. Des économies puissantes reviennent.

CABINE ACIER-SÉCURITÉ—Plus de sécurité et plus de confort. Cette cabine est construite pour une plus longue durée.

SIX PERFECTIONNEMENTS AVANCÉS, qui contribuent à l'épargne. Seul Dodge, dans le domaine des camions, a un moteur à six-cylindres avec culasse en L.



Aux Écoutes pour le Major Bowes, Réseau Columbia, tous les jeudis, 8 à 9 p.m., E.S.T.

Châssis et Culasse de 1937 à 1 Tonne—6-Cyl., Culasse en L. Moteur remplaceable par son économie. Quatre remplacements standard—137", 148", 159", 177".

Nouveau Dodge Commercial Dodge de 1937, 6-Cyl., Moteur avec Culasse en L, 118" d'Emp. Remplaceable par son économie. Quatre remplacements standard—137", 148", 159", 177".

Nouveau Dodge de 1937 à 1 Tonne, 6-Cyl., Moteur avec Culasse en L, 118" d'Emp. Remplaceable par son économie. Quatre remplacements standard—137", 148", 159", 177".

Nouveau Dodge de 1937 à 1 Tonne, 6-Cyl., Moteur avec Culasse en L, 118" d'Emp. Remplaceable par son économie. Quatre remplacements standard—137", 148", 159", 177".

Nouveau Dodge de 1937 à 1 Tonne, 6-Cyl., Moteur avec Culasse en L, 118" d'Emp. Remplaceable par son économie. Quatre remplacements standard—137", 148", 159", 177".

Nouveau Dodge de 1937 à 1 Tonne, 6-Cyl., Moteur avec Culasse en L, 118" d'Emp. Remplaceable par son économie. Quatre remplacements standard—137", 148", 159", 177".

Nouveau Dodge de 1937 à 1 Tonne, 6-Cyl., Moteur avec Culasse en L, 118" d'Emp. Remplaceable par son économie. Quatre remplacements standard—137", 148", 159", 177".

Carnet Mondain

Le Conservatoire National de Musique, dont le docteur J.-O. Dusault est président, donnera, le 3 juin prochain, en l'honneur de leurs Excellences lord et lady Tweedsmuir, un grand gala artistique au Palais Montcalm, où l'on représentera la pièce populaire de Vautel: "Mon curé chez les pauvres".

On annonce le mariage de mademoiselle Simone Bourdon, fille de feu M. Georges Bourdon et de madame Bourdon, de Québec, avec M. Léopold Drolet, fils de M. Joseph Drolet et de madame Drolet, décédée. La cérémonie sera célébrée en l'église Notre-Dame du Chemin, samedi, le 5 juin, à 9 heures 30 a.m.

M. et madame Fernand Choquette reçoivent intimement à un dîner, dimanche, à leur résidence de la Grande-Allée, en l'honneur du docteur et de madame Daniel Longpré, de Montréal.

Le lieutenant-colonel Henri DesRosters, de Montréal, qui passait la fin

Notre carnet

Nos lecteurs désireux de passer une note sociale au journal sont priés de s'adresser à notre collaboratrice, en téléphonant au No 2-5831, ou encore en adressant leurs communications écrites au numéro 247, avenue Laurier.

de semaine au Château Frontenac, accompagné de madame DesRosters, fait une excursion de pêche de quelques jours au Club de Stadacona. Madame DesRosters passe la semaine à Québec, l'invitée de sa mère, madame Gustave Taschereau, mère, madame Gustave Taschereau, mère, madame Gustave Taschereau, mère.

Mademoiselle Marie Chauveau reçoit à un déjeuner, aujourd'hui, au Royal Québec Golf Club, à Bois-

PROCHAIN MARIAGE



Mademoiselle FLORENCE BLAIS, dont le mariage avec le docteur Jules Halle aura lieu le 26 mai. Mademoiselle Blais est la fille de madame J.-L. Blais, de Québec, et de feu le capitaine Blais. M. Halle est le fils de madame Joseph Halle, autrefois de Québec.

LE RINSO DE 1937 DONNE 25 A 50% PLUS DE MOUSSE — DISSENT-ELLES PARTOUT PLUS RAPIDE, PLUS DURABLE, SÛRE



Une mousse merveilleuse en cuvette également — un linge plus blanc, plus beau, en trempant

Et pour laver en cuvette, Le Nouveau Rinso de 1937 est sans pareil! Sa mousse plus riche, plus rapide, rend le linge au moins 5 fois plus blanc que les savons ordinaires en trempant — sans froter ni bouillir. Ce qui épargne linge et forces. Recommandé par les fabricants de 24 lavesses renommées pour laver en toute sûreté et pour obtenir de meilleurs résultats. Superbe pour la vaisselle et tout nettoyage. Le savon en paquet vendu le plus en Amérique. Un seul essai prouve pourquoi!

LE NOUVEAU RINSO DE 1937 EST VENDU PARTOUT DANS LA MEME BOITE BIEN CONNUE

Rinso THE GRANULATED SOAP

Des millions l'emploient en cuvette, laveuse et plat à vaisselle

Démonstration de la fameuse Ceinture "Fisher made"



Vous pourrez prendre rendez-vous en appelant au téléphone : 2-6598

Mlle G.-A. Roy
187, rue St-Jean

chatel, en l'honneur de mademoiselle Louise des Rivières, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Jean-Robert Beaudoin.

Le docteur et madame Alphonse L'Esperance, qui sont de retour d'un court séjour à Montréal, faisaient le trajet en auto accompagnés de M. et madame Wilbrod Blüher.

Madame René Chalouit est partie pour Boston, où elle passera la semaine.

Madame J.-B. Walsh et madame E. MacKay, de Montréal, passaient la fin de semaine à Québec, les invitées de leur mère, madame Edwin Turcot.

M. Paul Simard recevait, dimanche après-midi, à un cocktail au Québec Winter Club, en l'honneur de mademoiselle Marie Barnard et de son fiancé, M. Hugh Smith.

M. et madame Horace Philippon, de Québec, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, le 15 mai, à l'hôpital Saint-Sacrement, et baptisé le 16, par M. l'abbé Dion, en l'église de Notre-Dame du Chemin, sous les prénoms de Joseph - Fernand - Pierre - Michel. Parrain, M. le docteur Fernand Hudon, de Québec, oncle de l'enfant, madame Fernand Hudon (Gabrielle Racine), tante de l'enfant, Portneuf, mademoiselle Aline Racine, tante de l'enfant.

La section féminine du Club de Golf de Lorette tiendra son assemblée annuelle dans la salle des comités, au Château Frontenac, vendredi, le 21 mai, à 10 heures 30 a.m. Tous les membres sont priés d'y assister.

M. J.-N. Maher, de Tadoussac, est l'invité de M. et madame Thomas Maher, avenue du Parc.

Mademoiselle Juliette Lorrain, de Buckingham, passe plusieurs jours à l'hôtel Saint-Louis, l'invitée de son frère, M. Lorrain, député de Buckingham.

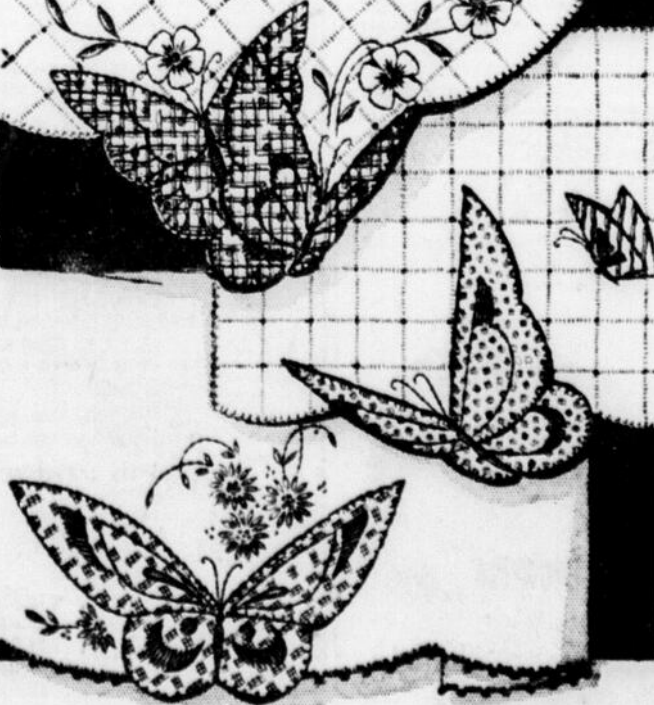
En l'honneur de mademoiselle Juliette Lorrain, de Buckingham, mademoiselle Emilia Bolvin recevra dans l'intimité, cet après-midi, de l'heure du thé, Madame Thérèse Bertrand-Fortier servira le thé, aidée de madame Jos. Bégin et de madame Philippe Fleury.

M. Miles Storer, de la "Guides Cavalry", de Mardam, Indes, qui passait quelque temps avec son beau-frère et sa sœur, M. et madame Fred Price, est l'invité de M. et madame Douglas Etienne, à Montréal avant de se rendre à New-York, Washington et aux Grands Lacs, d'où il reviendra à Québec dans une quinzaine.

Au mariage de mademoiselle Gabrielle DeRome, fille de M. et ma-

GRACIEUX PAPILLONS POUR ORNER LES TOILES

Par LAURA WHEELER



De gais papillons, combinés à de la toile, font de délicieuses choses. Pour leur confection, vous pourrez utiliser de petites retailles de coton ou guin-gan inaltérable que vous appliquerez sur la toile par un point de broderie simple. Le travail est court, facile et le résultat fort joli. Le patron 1374 comprend deux motifs de 6 x 6 1/2 pouces; deux motifs de 6 x 6 1/2 pouces; un motif de 4 1/2 x 6 1/2 pouces; quatre motifs de 1 x 1 1/2 pouce et est accompagné d'instructions détaillées.

Adressez votre commande: Service des patrons, L'Événement, coin de la Couronne et St-Vallier, Québec. Écrivez lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-contre. Le prix du patron est 20c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours. On peut envoyer des timbres ou de la monnaie.

N.B. — Ces patrons proviennent d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

M. et madame Seraphin Vachon, qui passaient la fin de semaine les invitées de madame Émile Dupont, sont retournées à Montréal.

Mademoiselle Charlotte et Yvette DeRome recevaient cet après-midi, à l'heure du thé, à la résidence de leurs parents, à Ste-Petronille, I.O., en l'honneur de mademoiselle Gabrielle DeRome, dont le mariage avec M. Antonio Tremblay sera béni le 25 mai.

L'honorable M. et madame T.-J. Coonan passent la semaine à Québec.

M. et madame Philippe Fleury sont de retour d'un bref séjour à Montréal.

Madame François Pouliot est retournée à Mississauga après avoir passé la semaine à Québec.

Les femmes d'affaires de la C. W. L. recevaient, dimanche, dans la salle bleue du Château Frontenac, à un thé en l'honneur de madame J.-J. Coffey, de Montréal, ex-présidente nationale de la C. W. L., des présidentes des différentes sous-divisions: madame G.-S. Marceau, présidente diocésaine; madame J.-M. Hachette, présidente de la sous-division de la ville de Québec; madame Harry-S. Quart, présidente des Girl Guides; madame Roméo Blanchet, présidente de la sous-division de Limoilou, et de mademoiselle Eileen Conway, présidente de la sous-division junior de la C. W. L. Mademoiselle Enright, présidente de la sous-division des femmes d'affaires C. W. L., recevait les invitées.

Madame Arthur Gagnon est retournée à Arthabaska après avoir passé la fin de semaine à Québec.

M. et madame S.-R. Newton sont retournées à Sherbrooke après avoir fait un court séjour en notre ville.

M. et madame Delacoste, de Paris, France, étaient de passage à Québec, hier.

Les personnes suivantes étaient enregistrées au Château Frontenac, ces jours derniers: M. Paul-E. Lafontaine, M. Fred-A. Lallemand, mademoiselle Dora-B. Brockwell, mademoiselle Gabrielle-D. Côté, M. et madame F. Foster, madame E. Millard, mademoiselle Mable Molson, Montréal; M. J.-P.-A. Laforest, Val d'Or; madame Elizabeth Picard, M. H.-Eric MacNeil, M. et madame W.-C. Wallace, M. W.-W. White, M. W.-A. Hamilton, M. N.-B. Hamilton, M. E. Johnson, Toronto, M. S.-H. Smith, M. E. Pope, Ottawa; M. A.-H. de Wolf, Timmins, Ont.; M. C.-W. Conway, Huntsville, Ont.; madame Victor Sifton, madame K.-D. Armstrong, Winnipeg; M. Henry Hamilton, Vancouver; M. Grant-S. Sherman, Liverpool, N.E.; M. Arthur Liffman, Bruxelles, Belgique; M. I.-F. Fogh, Trois-Rivières; M. P. Thériault, M. Jean Martin, Bismarck; M. Kenneth Lindsay, Cedar Rapids, Iowa; M. et madame L.-G. McClellan, Aberdeen, Wash.; M. W.-A. Carpenter, Sodas, N.Y.; M. E. Reynolds, Rochester, N.Y.; M. et madame George-B. Townsend, Knoxville, Tenn.; M. et madame F. Reim, Chicago; M. et madame Morgan Butler, Boston, Mass.

Mademoiselle Thérèse Halle et mademoiselle Françoise Simard reçoivent intimement à l'heure du thé, cet après-midi, en l'honneur de mademoiselle Simone Gendron, à l'occasion de son prochain mariage.

Madame Henri Rolland et madame J.-M. McKinnon, qui passaient la fin de semaine au Château Frontenac, sont retournées à Montréal.

M. et madame B. Bourassa, de St-Rémy, Portneuf, reçoivent les fiancées de leur fille, Irene (Minou), à M. Gerald Mollere, ingénieur civil, de Québec, fils de M. et madame O.-G. Mollere, aussi de Québec.

Madame de la Bruère Fortier recevait, de 5 heures à 7, à un thé en l'honneur de madame Bernard Grenier, à l'occasion de son retour d'Europe.

Mademoiselle Jacqueline Dupont est retournée à Montréal après avoir passé quelques jours à Québec, l'invitée de madame W. Robert.

On annonce pour samedi, le 22 mai, le mariage de M. Philippe Breton, fils de M. et madame Michel Breton, avec mademoiselle Madeleine Gosselin, fille de feu Apollinaire Gosselin, et de madame Gosselin.

75 VOITURES qui parcourent une distance de 9,000 milles sont nécessaires pour transporter les passagers qui voyagent en tramways chaque jour à Québec. Ce service de transport exige un personnel de au-delà de 350 hommes pour conduire, nettoyer et réparer les voitures, pour diriger le service et pour entretenir la voie et le réseau d'alimentation.

Servez-vous du tramway, voyagez à bon marché.

Q. R. L. & P.

Dans la capitale

(Dep. spéciale à L'Événement)

Ottawa, 17. — En l'honneur du couronnement de leurs Majestés, Leurs Excellences le Gouverneur-Général et lady Tweedsmuir reçoivent, samedi, à un "garden party" à Rideau Hall, Leurs Excellences, accompagnées de leur suite, recevaient les invitées dans le "drawing room". Son Excellence lady Tweedsmuir portait un modèle de robe vert foncé avec large ceinture en mauve, un grand chapeau noir garni d'une boucle mauve. Madame George Pope, dame d'honneur de Son Excellence, portait un imprimé bleu marin et blanc avec un chapeau rose pâle et une fourrure de renard argenté. Les salons étaient décorés d'une profusion de lys calla

et de muftiers entremêlés de palmiers et de fougères. Les rafraîchissements furent servis dans le "racing court" pendant que la fanfare des Gardes du Gouverneur-Général jouait des sélections militaires.

M. Alexander Woolcott et madame Alice Duer Miller, de New-York, sont les invitées de Leurs Excellences, à Rideau Hall.

Lady Kingsmill passera l'été à sa résidence, à Portland-sur-le-Rideau.

Les demoiselles Enfants de Marie de la paroisse Notre-Dame de Québec feront leur pèlerinage annuel à la chapelle Notre-Dame des Victoires ce matin. Une messe spéciale sera célébrée à 7 heures par M. l'abbé Joseph Boutin, desservant, et une courte instruction suivra.

LE RENDEZ-VOUS DES CONNAISSEURS

Château Café

(HOTEL LORRAINE)

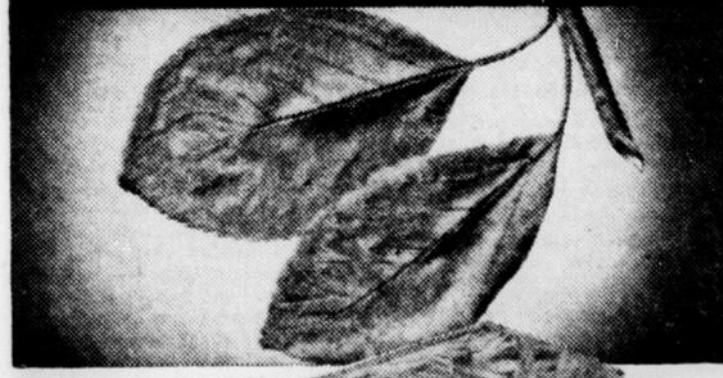
Repas: .35 chacun 10 repas pour \$3

9 rue Des Jardins Téléphone 2-6225



FEUILLES DE POMMIER TENDRES, CUEILLIES AU PRINTEMPS

VIEILLES FEUILLES DESSÉCHÉES, CUEILLIES À L'AUTOMNE



Mélange et emballé au Canada

On ne fait pas de thé avec des feuilles de pommier, mais on peut en faire un exemple. Si vous essayez de faire du thé avec des feuilles de pommier, vous voudriez certainement des feuilles fraîches, tendres, cueillies au printemps — non pas des feuilles coriaces, desséchées, cueillies à l'automne.

Dans un paquet de thé, ce sont les FEUILLES de l'arbre à thé que vous achetez. Dans un paquet de thé Tender Leaf, ce ne sont que des feuilles FRAÎCHES, DE CHOIX, que vous vend votre épicer — des feuilles cueillies pendant qu'elles ont leur maximum d'arôme et de saveur. On n'y a pas ajouté de feuilles lourdes, coriaces, pour parfaire le poids.

A l'aide d'une nouvelle méthode scientifique, on a récemment déterminé la proportion d'arôme contenue dans 14 des meilleures marques de thé. Ces analyses démontrent que le thé Tender Leaf contient jusqu'à 6 fois plus d'arôme que certaines autres marques. C'est ce choix de feuilles tendres qui vous donne l'arôme — la saveur.

Votre épicer vend le thé Tender Leaf en paquets de deux grandeurs commodées. Son nom même vous dit qu'il est bon! Essayez-le aujourd'hui.

Écoutez le programme "One Man's Family" radiodiffusé tous les mercredis soirs à 8 heures, sur le réseau NBC.

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE
ADOpte HUIT LOIS EN
UNE SEULE JOURNEE

(Suite de la page 4)

solutions de la loi relative à la réouverture de l'usine de Chandler. Le premier ministre explique que le moulin a donné naissance au village de Chandler. Depuis la fermeture du moulin, la population était sous les secours directs. Il parle des différentes tractations qui ont précédé le plan définitif de la réouverture. M. Duplessis dit que M. Pitfield et un associé ont fait des propositions qu'il a refusées parce qu'elles n'étaient pas sérieuses, en ce qui concerne l'opération du moulin. M. Pitfield ne voulait que faire des profits sur les terres.

Une compagnie s'est formée avec M. Melnick, de l'Anglo-Pulp et M. Colombe. La cie va payer toutes les taxes municipales de Chandler et toute la dette municipale ainsi que les taxes scolaires. La compagnie va être incorporée à Québec, ayant des directeurs canadiens, dont la préférence aux ouvriers de la province. Puis, la compagnie paiera \$24,000 au gouvernement par la "Maritime".

Il y a de plus une garantie que le moulin va fonctionner régulièrement. La présente loi demande de réviser la dernière phase de cette réorganisation. Elle prévoit la concession de 524 milles de territoires forestiers à la "Gaspésie Sulphite Co." vendus en 1934 à la "Maritime Operating Corporation". Et une étendue additionnelle de 600 milles de concessions forestières, dans un territoire désigné par le gouvernement en conseil que déterminera les conditions de ces concessions.

M. Camille Pouliot, député de Gaspé-sud, félicite le gouvernement de la réouverture du moulin. Il fait l'éloge du premier ministre.

L'OPPOSITION

Le député de Berthier, M. Bastien, dit qu'il votera contre les résolutions parce que c'est un principe faux pour le gouvernement d'intervenir dans les entreprises privées. C'est sacrifier toute une partie des biens de la province que d'accorder 1124 milles de concessions forestières pour faire ouvrir un moulin.

M. Duplessis répond qu'il ne s'agit pas de donner des limites, mais de les vendre selon les conditions normales, sauf les rentes foncières et les droits de coupe. Le gouvernement ne donne que 30 pour cent de réduction sur les rentes foncières et les droits de coupe.

Le chef de l'opposition dit qu'il n'aura pas d'hésitation à voter contre le bill parce qu'il ne contient rien de ce qu'affirme le premier ministre. C'est un mandat en blanc par lequel le gouvernement va attribuer mille milles de concessions forestières pour l'ouverture d'un seul moulin.

— Ceux qui vont voter pour ce bill, dit-il, ne savent pas pourquoi ils vont voter. C'est pour cela que je vais voter contre. Les résolutions sont adoptées par un vote de 46 à 5. M. Oscar Drouin, seul "dissident" en Chambre, vote avec le gouvernement. Le vote est réclamé à la deuxième lecture qui est adoptée par le même vote.

Le bill passe rapidement en comité plénier. M. Oscar Drouin souligne que le gouvernement devrait réprimer sérieusement le travail du dimanche dans les pulperies.

M. Duplessis dit qu'il a toujours combattu le travail du dimanche. Des moulins sont construits de telle façon que le travail du dimanche jour est nécessaire. Les réformes ne peuvent s'obtenir du jour au lendemain. Le gouvernement va procéder avec toute la diligence voulue, en tenant compte des circonstances. Il assure que c'est le gouvernement fédéral qui peut légiférer au sujet du respect du dimanche.

Finalement, le bill est adopté en troisième lecture par un vote de 41 à 5. M. Drouin vote de nouveau avec le gouvernement, tandis que l'opposition libérale vote contre le bill.

La Chambre s'ajourne à ce matin, à 11 heures.

LES MUNICIPALITES
FONT DES ELECTIONS

(Suite de la page 3)

Rhéalme, qui brigait de nouveaux suffrages.

Au siège No 4, M. Tancrède Blandeau a été élu par une majorité de 90 voix sur M. Pierre Chassé.

MM. Irénée Cloutier et Gustave Drouin ont été élus par acclamation aux sièges 5 et 6.

ST-FRANÇOIS-EST

M. Jos. Mathieu a été élu par acclamation maire de la municipalité de St-François-Est. Les conseillers élus par acclamation sont: MM. Ernest Veilleux, Alfred Drouin et Gédéon Grondin. M. Gédéon Lacombe, qui se présentait contre M. Drouin, s'est retiré de la lutte.

ST-FRANÇOIS-OUEST

M. Isaac Thibodeau a été élu maire de la municipalité de St-François-Ouest par une majorité de deux voix sur M. Paul Rodrigue, son adversaire.

Les échevins élus par acclamation sont MM. Omer Fortin, Emile Fecteau et Amédée Quéron.

ST-GEORGES

M. Ludger Drouin a été élu par acclamation pour un autre terme. MM. Philippe Veilleux, agent d'assurance, Jos. Poulin et Adolphe Poulin ont été élus conseillers aux sièges Nos 1, 2 et 3. M. Poulin a été élu

Les reins doivent éliminer les acides

Le seul moyen dont votre organisme puisse nettoyer votre sang des acides et des déchets toxiques c'est par l'intermédiaire des reins. Les reins sont des filtres qui éliminent les toxines, les acides, les déchets, les poisons, les médicaments, les produits de décomposition, les produits de l'usure, les produits de l'âge, les produits de l'effort, les produits de la vieillesse, les produits de la maladie, les produits de la souffrance, les produits de la douleur, les produits de la tristesse, les produits de la colère, les produits de la haine, les produits de la peur, les produits de l'angoisse, les produits de la désespoir, les produits de la mort.

par une majorité de 32 voix sur M. Napoléon Boucher.

ST-JOSEPH (Beauce)

M. Antoine Lacourrière, avocat, a été élu hier maire de St-Joseph de Beauce, son adversaire, M. Joseph Lessard, ayant démissionné dimanche soir. Trois conseillers ont aussi été élus par acclamation au cours de cette élection. Ce sont: M. Honoré Poudin, siège No 1; M. Valère Létourneau, siège No 2; M. Wilfrid Giguère, siège No 3. Les autres conseillers ont été élus l'an dernier.

ST-MICHEL (Bellevue)

M. le Dr Adélard Turcotte vient d'être élu maire de St-Michel de Bellevue après que son adversaire, M. Ouséline Demers, remit sa démission au président de l'élection avant le début du scrutin hier matin.

HEBERTVILLE

M. Raoul Desbiens a été élu maire de la municipalité de Hébertville-Station. Tous les conseillers ont été élus.

ST-DAMIE DE BRANDON

St-Damien de Brandon, 18. — (P.C.) — Joseph Forest a été élu maire de St-Damien de Brandon hier avec une majorité de 58 sur Théophile Forget, son unique adversaire.

HUDSON HEIGHTS

Hudson Heights, 18. — (P.C.) — Howard Wilson, qui avait démissionné comme échevin pour brigner les suffrages à la mairie, a été élu maire de cette localité hier avec une ma-

jorité de 21 voix sur H.-D. Dwyer, qui occupait ce poste depuis dix ans.

HULL

Hull, 18. — (P.C.) — Rodolphe Moreau a été élu maire de Pointe-Gatineau pour un huitième terme hier avec une majorité de 232 voix sur son adversaire, Estor Charette.

GATINEAU MILLS

A Gatineau Mills, Palma Racicot a été élu maire hier. Racicot, qui succède à Théo. Baribeau, a reçu 144 voix; Donat Pilot, 137, et Edouard Charette, 130.

GRACEFIELD

A Gracefield, Rémi Faure a été élu maire par une majorité de 12 voix sur son adversaire, C.-A. Mayrand. Il succède à J.-B. Merleau, ancien député à la Législature, qui est allé demeurer à Val-D'Or.

UN MEDECIN DE 48 ANS
A LA TETE DE L'ESPAGNE

(Suite de la 1ère page)
Les insurgés n'ont pas tenté de pénétrer dans la ville, laquelle, disent les officiers, semble déserte. Ils ont établi leurs positions de façon à la contourner pour atteindre l'autre côté la route qui mène à Bilbao.

Au nord-est d'Amorebieta, les insurgés se sont campés de la ville d'Echabro. Cette avance, disent les chefs, place les troupes en face de la triple ceinture de tranchées des Basques, qui est leur dernière ligne de fortifications.

Amorebieta, qu'on avait rapportée détruite par les flammes, est plus ou moins intacte, mais on croit que les Basques l'ont évacuée. Bilbao, 18. — (P.A.) L'état-major de l'armée orientale du gouvernement espagnol élaborait des plans, hier, en vue d'une rapide offensive sur le front catalan pour détourner de Bilbao l'attention des insurgés.

Des télégrammes publiés ici révèlent que le président basque, Juan Antonio Aguirre, a demandé à Luis Companys, président catalan, une telle aide indirecte à ses troupes "en moins de huit jours". Companys lui a répondu que l'état-major de l'armée orientale élaborait déjà des plans pour se rendre à cette demande.

Les autorités de Bilbao ont trié hier 4,000 autres non-combattants pour les faire évacuer en France. Hier, la température a protégé la capitale basque contre les avions insurgés.

UNE FILLETTE TUEE PAR SA
PROPRE MERE

(Suite de la 1ère page)
Immédiatement été portée contre Mme Tiernan.

Cette mère dénaturée fut arrêtée pendant qu'elle se rendait rapporter à une pouponnière qu'elle avait laissée ses enfants à Bergenfield, dans le New Jersey, chez son frère. Peu après, pendant que la jeune femme faisait sa confession, la police emmenait un homme au poste même où elle était.

C'était l'ami de la femme, George Christie. C'est grâce au petit Jimmy, que la police interrogea habilement à l'hôpital, qu'on a pu retracer la mère des enfants. Le petit Jimmy reconnut sur une photogra-

phie la pouponnière où sa mère allait le conduire avant de se rendre à son travail et il raconta qu'il avait vu sa mère frapper sa sœur et lui trancher la gorge et ensuite qu'elle l'avait assailli à son tour. La police répéta ce témoignage à Mme Tiernan. Elle perdit contenance, faillit s'évanouir et confessa son crime.

AUGMENTATION DES
GAGES AU MEXIQUE

(Suite de la 1ère page)
financiers anglais et américains, ont offert des augmentations de salaires pour leur travail annuel. Les négociations elles-mêmes ont déjà coûté aux compagnies tout près de 500,000 pesos.

L'avis de grève est déjà donné et aucune nouvelle déclaration ne sera nécessaire.

COLLATION DE DIPLOMES

M. Camille Roy, recteur de l'U.

**SAVON
BABY'S
OWN**
Le Meilleur pour Bébé Le Meilleur pour Vous

université Laval, présidera, vendredi prochain, à la collation des diplômes aux nouvelles graduées en sciences hospitalières. La profession médicale sera dignement représentée à ce brillant événement universitaire. Le personnel de l'université de même que les parents des nouvelles graduées, sont cordialement invités à assister à cette clôture de l'année académique.

OBSÈQUES DE M. J. DUMAIS

Les obsèques de M. le professeur Joseph Dumais ont eu lieu hier matin dans l'église St-Dominique. C'est le Rév. Père Henri Martin, O. P., curé de St-Dominique, qui présida la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Antonio Gouin, cousin de Mme Dumais et curé de Ste-Philomène de Rosemont, Montréal. Il était assisté des RR. PP. Beaugard, O. P., et Bégin, O. P., comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par son fils: M. Guy Dumais; ses beaux-fils: M. Paul et M. François Duhamel; ses neveux: M. C. M. et L.-J. Boissonnault; ses cousins: le colonel H. Gagnon, président du "Soleil"; MM. René Talbot, Paul Talbot, Louis-René Talbot, Gilles Duhamel, Jean-Marie Blanchet, Arthur Carrier, Philippe-Auguste Hudon et plusieurs autres.

Immédiatement après le service la dépouille mortelle a été transportée aux Éboulements, où l'inhumation a eu lieu.

Nos condoléances.

AUTO DEMOLIE

Une automobile "Plymouth" occupée par deux hommes qui se diri-

PIEDS LAS ?

EMPLOYEZ
OLYMPENE

Calmant et rafraîchissant, il met fin à cette sensation de fatigue que l'on éprouve après une journée active. De plus, il remédie à ce mal insidieux et irritant appelé "Pied d'Athlète".



OLYMPENE
LE LINIMENT ANTISEPTIQUE

4 oz. - 50¢

10 oz. - 1.00

geaient vers Ottawa a eu un accident, hier matin, lorsque le conducteur du véhicule a perdu le contrôle de l'auto qui a pris le feu et est allé frapper une clôture en béton, près de la résidence de M. Jules Belleau, à Neuville. Les deux hommes sont: Henri Perreault, 38, Avenue Glen, Ottawa, et O. Cleary. Ils ont tous deux été blessés. Leurs blessures n'ont cependant rien de grave. Ils ont reçu les soins nécessaires de M. le docteur L. Lavalée. L'automobile a été endommagée. Elle a été remorquée au garage Beland.

Les Enfants de Marie de la paroisse Notre-Dame de Québec, feront ce matin leur pèlerinage annuel à l'église Notre-Dame des Victoires. A 7 heures, une messe spéciale sera célébrée par M. l'abbé Joseph Boutin, suivie d'une courte allocution. Demain à la même heure, les Dames de la Sainte-Famille s'y rendront à leur tour.

300 AUTOS USAGÉS

TOUS RECONDITIONNÉS!

TOUS À PRIX MODÉRÉS!

CES AUTOS DOIVENT ETRE
VENDUS MAINTENANT!

Ne manquez pas cette vente d'autos usagés—le plus considérable étalage au Canada. Vous y trouverez l'auto que vous voulez au prix que vous voulez payer!

CHAQUE AUTO RECONDITIONNE

Chacun des 300 autos usagés mis en vente aujourd'hui a été reconditionné et placé sous couvert. Ce sont des autos d'un bel aspect—plusieurs sont des modèles récents, quelques-uns sont des modèles de 1936.

PRIX MODERES

Un volume sans précédent de ventes de nouveaux Chrysler et Plymouth nous a mis en possession de ces autos usagés. Nous sommes forcés de vendre pour faire de la place pour d'autres. Les prix ont été fixés en vue d'une vente rapide. Ne manquez pas une telle occasion.

TERMES APPROPRIES

Les conditions de vente seront des plus généreuses. Peut-être que votre auto actuel sera suffisant pour satisfaire le premier paiement. Vous pouvez donc avoir un auto d'une belle apparence et en bon état pour seulement que quelques dollars par mois.

VOYEZ CES AUTOS AUJOURD'HUI

Ne retardez pas. Les aubaines comme celle-ci ne viennent pas tous les jours. Rendez-vous à notre parc d'autos usagés en face de l'Immeuble Universal Auto et soyez parmi les premiers à profiter de cette occasion sans pareille.

À NOTRE NOUVEAU
PARC D'AUTOS USAGÉS
EN FACE DE L'EDIFICE
UNIVERSAL AUTO

CHEVROLET	Sedan 1934	\$490	GRAHAM	Sedan 1935	\$495
PLYMOUTH	Coach 1934	478	PLYMOUTH	Couvert 1935	645
PLYMOUTH	Coupe 1935	565	CHEVROLET	Sedan 1936	775
PLYMOUTH	Sedan 1935	580	BUICK	Sedan 1932	375
CHEVROLET	Sedan 1935	545	CHEVROLET	Coach 1934	485
CHRYSLER	Sedan 1935	690	PONTIAC	Coach 1932	275
PLYMOUTH	Sedan 1936	790	DODGE	7 pass. 1933	800
DODGE	Sedan 1936	790	FORD	Sedan 1935	535
PONTIAC	Sedan 1932	360	CHEVROLET	1932	290
FORD	Sedan 1935	485	FORD	Sedan 1933	375
Terraplane	Coach 1935	545	PLYMOUTH	1932	290
Oldsmobile	Sedan 1936	885	FORD	Coach 1931	125
			PLYMOUTH	Sedan 1930	150

UNIVERSAL AUTO LTÉE

25, 27, 33, 39, 41 DE LA COURONNE, TÉLÉPHONES 5112, 5113, 5114, 5115

AUTOS USAGÉS DE TOUS LES PRIX

Directement de nos salles de vente. Ecoutez notre émission RADIO DEVINETTE poste C.H.R.C. à 8 heures ce soir.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

FONTAINE. — A l'hôtel-Dieu de Québec, le 16 mai 1937, est décédé, à l'âge de 76 ans et 9 mois, mademoiselle Marie-Nicole, fille de M. Joseph Fontaine et de dame Elise Riad.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, au No 134 rue Hermine, à 7 heures et 45, pour l'église de St-Joseph et de la au cimetière St-Charles.

GIRARD. — A Québec, le 17 mai 1937, est décédé, à l'âge de 31 ans et 6 mois, M. Jean Girard, fils de M. Johnny Girard et de dame Mathilde Poirier.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 8 heures.

La dépouille mortelle est exposée chez son frère, M. Edmond Girard, 363, 3ème Avenue.

LEGARE. — A l'hôpital St-Sacrement, le 17 mai 1937, est décédé, à l'âge de 4 ans et 4 mois, est décédé, l'enfant bien-aimé de M. Joseph Legare, marchand de fruits, et de dame Emma Mouton.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 438 du Roi, à 7 heures et 45, pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de la au cimetière St-Charles.

ST-HILAIRE. — A Québec, le 17 mai 1937, est décédé, à l'âge de 87 ans et 3 mois, est décédé, M. Almer St-Hilaire, époux de feu Josephine St-Hilaire, confiseries de chez O. Châtillon, rue.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 155 4ème Avenue, à 7 heures et 45, pour l'église de St-Joseph et de la au cimetière St-Charles.

GAUVIN & GAUVIN

AVIS. — Visitez nos 2 magasins pour articles de deuil. Bas, chemises, chapeaux. Les magasins Gauvin & Gauvin sont renommés pour leurs cravates à 80c. Magasin aux 1000 cravates, 300 ST-JEAN et 800 ST-JOSEPH. Tél.: 2-1800.

Au Salon Fleuri Eng.

CORONNES MORTUAIRES, corbeilles et décorations de toutes sortes. Grandes variétés de fleurs naturelles et artificielles. Spécialité fleurs pour 745-007.

682, RUE ST-JOSEPH, tél.: 5068.

J. A. Rolland

ATTENTION. — Marbrerie-sculpture, ouvrage de toutes sortes, monuments, épitaphes et lettres. Réalisés depuis 30 ans, 1285 ST-VALLE, 29avril-2615-S.F.H.

J.-E. Lefebvre, fleuriste

ATTENTION. — Spécialité: nouveaux mortuaires. Bouquets de mariée, fleurs pour toutes occasions. Établie 1906, 54 COTE DU PALAIS, tél.: 2-1800.

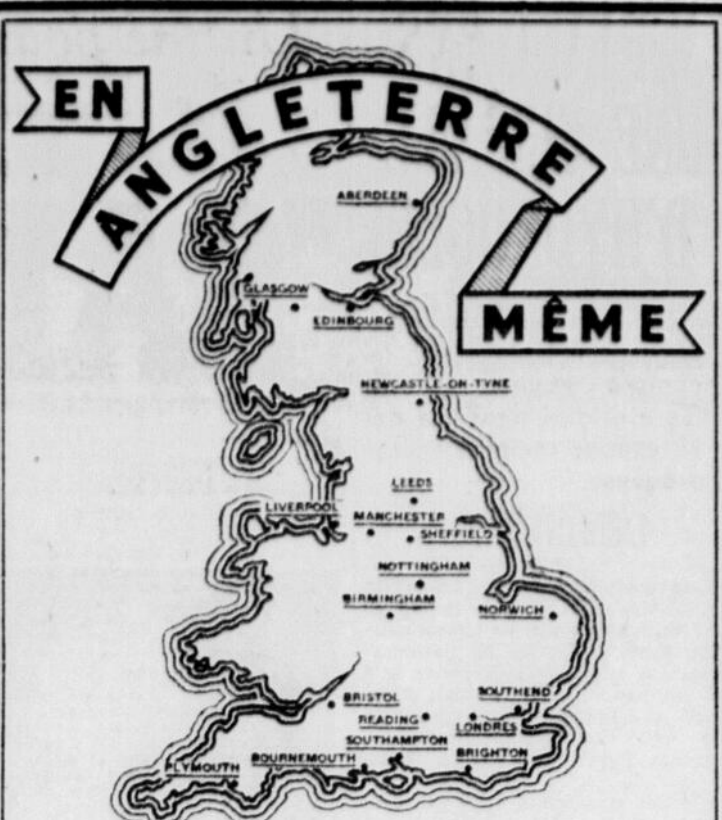
CHRONIQUE MARITIME

(Suite de la page 2)

1230 p.m. — Lurighethan, 1130 a.m. Lagaholm & Belle Isle, midi Sagaholm.

Ple Renommée, 330 — Montant 1030 a.m. St-Jacques, 1 p.m. Gaspe.

City, 11 a.m. Wainstead & Keybar, 1130 a.m. Cape Gaspe.



En Angleterre même, "berceau de l'assurance sur la vie," la Confédération Life Association a des milliers d'assurés.

Voilà qui en dit long sur la renommée de la Confédération Life, car l'Anglais si circonspect, et l'Ecossois si économe, n'hésitent pas à placer leur confiance, et leurs disponibilités, dans les poches de cette grande institution canadienne.

CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

SIÈGE SOCIAL - - - TORONTO

Succursale: Immeuble Sun Trust, Québec. Le gérant: N. Lavoie

Franquelin, 200 — Waterton arrivé hier 9 p.m.

North Sydney, 575 — Montant 10-43 a.m. Colborne, 210 sud de Caruso.

Sydney, 595 — Kensington Court parti montent 1 p.m. pour Trois-Rivières.

Flat Point, 595 — Entrées 4 a.m. Thordoc, 8 a.m. Uria, hier 2 p.m.

Coulmore, 230 p.m. Magog. Sortie samedi 1030 p.m. Grey County.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134 — Montant 1005 a.m. Drumahoe, 1205 p.m. Hertha.

Cap St-Michel, 125 — Montant 10-40 a.m. m. L. M. Bouchard, 935 a.m. m. C. G. S. Jalobert, 130 p.m.

Fairfax, 155 p.m. m. Carperby. Sorel, 100 — Montant 1120 a.m. m. Trajan, 1110 a.m. m. Rose Castle.

Trois-Rivières, 65 — Montant 1150 a.m. m. L. M. Bouchard, 935 a.m. m. Trénora, 1120 a.m. m. W. C. Warren, 1255 p.m. m. Hawby parti.

Grondines, 41 — Montant 205 p.m. m. Albert C. Fields, 2 p.m. Eagles.

QUEST DE MONTREAL

Dick Landing, 72 — Descendant 840 a.m. m. Shelter Bay, 915 a.m. m. J. Ramnacher, 940 Keyport, 1010 Giltrefell.

Cornwall, 62 — Descendant 130 p.m. m. Lachmedoc.

Lachine, 3 — Descendant 940 a.m. m. J. B. Poote.

DERNIERE HEURE

Pointe au Pere, 158 — Mercator ancré ici à 1 p.m.

NOUVELLES DE LEVIS

UN CAMION CHARGE VERSE DANS LA CÔTE DAVIDSON

Un camion lourdement chargé de boîtes de teinture "Ampollina" a capoté dans la côte Davidson hier, vers 1 heure alors que le conducteur ne pouvant plus exercer de contrôle, le dirigea vers le cap. Le camion monta sur le côté du cap et versa dans la côte, répandant toute la marchandise dans la rue.

Ce camion de marque Ford, était la propriété de M. Labrie, de Saint-Charles de Bellechasse. Il était chargé de caisses de teinture "Ampollina". En descendant la côte une pièce du mécanisme se brisa, privant le conducteur de tout contrôle. Plutôt que de se risquer à un accident grave en descendant toute la côte, le conducteur dirigea immédiatement son camion vers le cap qui borde le chemin. Le résultat fut que ce dernier versa complètement sur le côté. Le conducteur, M. Labrie lui-même, put s'en tirer heureusement sans blessure.

On fit immédiatement demander un autre camion sur lequel on chargea la cargaison qui fut dirigée à destination, pendant que la remorqueuse du garage Omer Gosselin venait relever le camion de sa fâcheuse position. Des dommages considérables ont été causés au camion.

BINGO DE LA J. O. C. A BIENVILLE

La section jociste de Bienville prépare actuellement un grand bingo qui aura lieu le 22 juin prochain. Les recettes seront versées au soutien des mouvements spécialisés de l'action catholique à Bienville.

Les organisateurs invitent les paroissiens à leur faire parvenir quelques prix pour ce bingo. Selon une décision récente de S. E. le cardinal Villeneuve, il est défendu de solliciter pour toutes ces ventes de charité. On fait donc appel à la générosité du public pour le plus grand succès de la J. O. C.

ELECTIONS PROCHAINES A PINTENDRE

M. le maire Hilarion Robertson, de St-Louis de Pintendre, vient de faire savoir qu'il ne briguera plus les suffrages à la charge de maire de sa municipalité. Une forte délégation s'est rendue chez M. Robertson pour le solliciter à rester encore leur représentant à la tête de la municipalité. Cependant que M. Robertson a remercié ses amis de cette marque de considération et de confiance et lui a fait part de sa décision de ne plus se représenter.

Pour le remplacer on mentionne le nom de M. Joseph Bouffard. Les candidats à la charge de conseillers seront MM. Joseph Carrier et Irénée Bouffard, sortant de charge.

FEU M. HENRI LABRIE

Hier matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de St-Louis de Pintendre les funérailles de M. Henri Labrie, époux de dame Joséphine Méthivier, décédé vendredi dernier, à sa résidence, à l'âge de 66 ans.

Après la cérémonie funéraire, les restes mortuaires furent conduits au cimetière. Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Nous réitérons nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

ASSEMBLEE REMISE A PLUS TARD

L'Assemblée de la Chambre de Commerce Junior de Lévis qui devait avoir lieu hier soir, a été remise à plus tard, vu le deuil dans lequel vient d'être plongé M. Paul J. Jean, président de cette Chambre. Cette assemblée aura probablement lieu lundi soir prochain.

LA PROCESSION DE LA FETE-DIEU A LEMMAY ET A STE-JEANNE D'ARC

MM. les curés de Christ-Roi et Sainte-Jeanne d'Arc viennent d'annoncer le parcours que suivront les processions qui seront faites dimanche.

A LA RADIO

(Suite de la page 10)

1. Gavotte de Becker.

"Le Violon de Crémone", vous reviendra mardi prochain, à la même heure, par l'entremise du poste CKCV.

De nouveau, à 1 heure 15 demain, les fabricants du corset "NU-BACK" et de la brasserie "GOTHIC" présenteront à CKCV le "TRIO LAROCHELLE" dans le programme suivant:

10. Il Pleut sur la Route - Himmel.

20. Pourqu'on ne s'aime - V. Scott.

30. La Chanson de Mon Coeur - M. Verdun.

40. Chanson Pour Nina - V. Scott.

A CKCV

Demain à 1 heure 15 p.m. les fabricants du corset "NU-BACK" et de la brasserie "GOTHIC" présenteront à CKCV le "TRIO LAROCHELLE" dans le programme suivant:

10. Jolie Trépan - Kalman.

20. Notre Nid d'Amour - Chabran.

30. Laissez-Moi Vous Aimer - V. Scott.

40. C'est la Fille du Moulin - Gavril.

Une autre sélection du "TRIO LAROCHELLE" sera présentée jeudi, à la même heure.

AU POSTE CRKC

MARDI, 18 mai

8.15 p.m. — Orchestre Marchand.

8.45 p.m. — Concert (duo) Blonig.

9.00 p.m. — Côté des Bourgeois de Montréal et de Toronto.

9.15 p.m. — Le disque pour tous.

9.30 p.m. — Tom Thomas, baryton.

9.45 p.m. — Le trio Mont.

10.00 p.m. — Revue et Fantaisie.

10.15 p.m. — Service de nouvelles, en français et en anglais pour les radio-diffusées des centres français.

10.30 p.m. — "Concert Series".

10.45 p.m. — "Pictures in Black and White".

11.00 p.m. — "Tel. Paris", sous la direction d'André Durieux.

11.15 p.m. — International Goodwill Day Program.

11.30 p.m. — Dabryé Marotte, soprano.

11.45 p.m. — Radio-Journal (bilingue).

12.00 p.m. — "Pleasant Music Hall" (N.B.C. "ICI, PARIS").

Musique de bal musette à Radio-Canada, sous la direction d'André Durieux, chef d'orchestre, avec le concours de Lucienne Delval, contralto, de Francis Brune, et de Julie Jacob, ténors. Voici le programme du mardi, 18, de 9 h. 30 du soir.

Cité de Lévis

BUREAU DU GREFFIER

SOUMISSIONS POUR ACHAT D'IMMEUBLES

Des soumissions seront reçues au bureau du greffier, d'hui au mercredi, le 19 mai, de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, pour l'achat des immeubles ci-après mentionnés, savoir:

Le lot numéro Deux cent cinquante-quatre (254) du cadastre officiel pour le quartier Notre-Dame de la ville, maintenant Cité de Lévis, appartenant antérieurement à Dame Georgiana Aubert, épouse en premières noces de feu Magloire Pomeroy, et en secondes noces de M. Odilon Lussier.

Le lot numéro Sept cent vingt-huit (728) du cadastre officiel pour le quartier Notre-Dame de la ville, maintenant Cité de Lévis, appartenant antérieurement à Dlle Marie Elizabeth Poulin.

La Cité ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

Lévis, le 18 mai 1937.

Lucien Lemieux, Greffier de la Cité de Lévis.

Lucien Boissinot

REPRESENTANT DE L'ÉVÉNEMENT

17, rue COMMERCIALE

LEVIS - TEL.: 851

che le 30 mai, à ces deux endroits.

A Christ-Roi, Villamay, la procession partira de l'église et défilera par la rue St-Georges, dans la direction de Saint-David. Il y aura deux processions dans la partie ouest de la paroisse.

A St-Jeanne d'Arc, la procession quittera l'église dans la direction de la partie ouest, jusqu'à la côte Pilon, où il y aura un reposoir. Les curés ont invité leurs paroissiens à bien décorer leurs demeures pour cette circonstance.

CONGE HIER AU COLLEGE DE LEVIS

Vu la belle température d'hier, les élèves pensionnaires et externes du Collège de Lévis ont joui d'un grand congé. Cette vacance d'une journée fut accordée par M. le directeur à l'occasion de la récente visite de Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec.

Plusieurs groupes d'élèves, accompagnés de leurs professeurs en ont profité pour faire des excursions.

Le Plessis à niveau, George Van Parry, L'Orchestre.

La grille du hasard, Hans Ebert, L'Orchestre.

Mon maitre, Jean Matras, A mon âge, Georges Van Parry.

Vous avez rien à déclarer, Chérif, L'Orchestre.

Fantaisie-sélection sur les opérettes, L'Orchestre.

Reviens vers moi, Ludwig Schneider, L'Orchestre.

Le secret de tes carottes, Sergio Ala, L'Orchestre.

Manava, Heinrich Hammer-Purgstall, L'Orchestre.

GRM DIFFUSEUR CETTE FETE DE LA CHANSON

La fête de la chanson organisée pour le 19 mai, par le Collège de Lévis, sera diffusée par le poste CKCV. L'émission commencera à 7 h. 30 p.m. pour se terminer à 9 h. 30 p.m. Les deux chanteurs seront choisis par les meilleurs groupes de chanteurs.

COMME LE DIT UN VIEIL ADAGE
RIEN N'EST SI BEAU QUE SON PAYS!

...ET RIEN N'EST SI BON QU'UNE CIGARETTE ROULÉE PAR SOI-MÊME AVEC DU TABAC VOGUE

VOGUE
est en vogue!

TABAC À CIGARETTES
VOGUE 10¢
le paquet

VOGUE signifie VALEUR

AU POSTE CKAC

MARDI, 18 mai

8.00 a.m. — L'heure Black Horse.

8.30 a.m. — L'heure Black Horse.

9.00 a.m. — L'heure Black Horse.

9.30 a.m. — L'heure Black Horse.

10.00 a.m. — L'heure Black Horse.

10.30 a.m. — L'heure Black Horse.

11.00 a.m. — L'heure Black Horse.

11.30 a.m. — L'heure Black Horse.

12.00 p.m. — L'heure Black Horse.

12.30 p.m. — L'heure Black Horse.

1.00 p.m. — L'heure Black Horse.

1.30 p.m. — L'heure Black Horse.

2.00 p.m. — L'heure Black Horse.

2.30 p.m. — L'heure Black Horse.

3.00 p.m. — L'heure Black Horse.

3.30 p.m. — L'heure Black Horse.

4.00 p.m. — L'heure Black Horse.

4.30 p.m. — L'heure Black Horse.

5.00 p.m. — L'heure Black Horse.

5.30 p.m. — L'heure Black Horse.

6.00 p.m. — L'heure Black Horse.

6.30 p.m. — L'heure Black Horse.

7.00 p.m. — L'heure Black Horse.

7.30 p.m. — L'heure Black Horse.

8.00 p.m. — L'heure Black Horse.

8.30 p.m. — L'heure Black Horse.

9.00 p.m. — L'heure Black Horse.

9.30 p.m. — L'heure Black Horse.

10.00 p.m. — L'heure Black Horse.

10.30 p.m. — L'heure Black Horse.

11.00 p.m. — L'heure Black Horse.

11.30 p.m. — L'heure Black Horse.

12.00 p.m. — L'heure Black Horse.

12.30 p.m. — L'heure Black Horse.

1.00 p.m. — L'heure Black Horse.

1.30 p.m. — L'heure Black Horse.

2.00 p.m. — L'heure Black Horse.

2.30 p.m. — L'heure Black Horse.

3.00 p.m. — L'heure Black Horse.

3.30 p.m. — L'heure Black Horse.

4.00 p.m. — L'heure Black Horse.

4.30 p.m. — L'heure Black Horse.

5.00 p.m. — L'heure Black Horse.

5.30 p.m. — L'heure Black Horse.

6.00 p.m. — L'heure Black Horse.

6.30 p.m. — L'heure Black Horse.

7.00 p.m. — L'heure Black Horse.

7.30 p.m. — L'heure Black Horse.

8.00 p.m. — L'heure Black Horse.

8.30 p.m. — L'heure Black Horse.

9.00 p.m. — L'heure Black Horse.

9.30 p.m. — L'heure Black Horse.

10.00 p.m. — L'heure Black Horse.

10.30 p.m. — L'heure Black Horse.

11.00 p.m. — L'heure Black Horse.

11.30 p.m. — L'heure Black Horse.

12.00 p.m. — L'heure Black Horse.

12.30 p.m. — L'heure Black Horse.

1.00 p.m. — L'heure Black Horse.

1.30 p.m. — L'heure Black Horse.

2.00 p.m. — L'heure Black Horse.

2.30 p.m. — L'heure Black Horse.

3.00 p.m. — L'heure Black Horse.

3.30 p.m. — L'heure Black Horse.

4.00 p.m. — L'heure Black Horse.

4.30 p.m. — L'heure Black Horse.

5.00 p.m. — L'heure Black Horse.

5.30 p.m. — L'heure Black Horse.

6.00 p.m. — L'heure Black Horse.

6.30 p.m. — L'heure Black Horse.

7.00 p.m. — L'heure Black Horse.

7.30 p.m. — L'heure Black Horse.

8.00 p.m. — L'heure Black Horse.

8.30 p.m. — L'heure Black Horse.

9.00 p.m. — L'heure Black Horse.

9.30 p.m. — L'heure Black Horse.

10.00 p.m. — L'heure Black Horse.

10.30 p.m. — L'heure Black Horse.

11.00 p.m. — L'heure Black Horse.

11.30 p.m. — L'heure Black Horse.

12.00 p.m. — L'heure Black Horse.

12.30 p.m. — L'heure Black Horse.

1.00 p.m. — L'heure Black Horse.

1.30 p.m. — L'heure Black Horse.

2.00 p.m. — L'heure Black Horse.

2.30 p.m. — L'heure Black Horse.

3.00 p.m. — L'heure Black Horse.

3.30 p.m. — L'heure Black Horse.

4.00 p.m. — L'heure Black Horse.

4.30 p.m. — L'heure Black Horse.

5.00 p.m. — L'heure Black Horse.

5.30 p.m. — L'heure Black Horse.

6.00 p.m. — L'heure Black Horse.

6.30 p.m. — L'heure Black Horse.

7.00 p.m. — L'heure Black Horse.

7.30 p.m. — L'heure Black Horse.

8.00 p.m. — L'heure Black Horse.

8.30 p.m. — L'heure Black Horse.

9.00 p.m. — L'heure Black Horse.

9.30 p.m. — L'heure Black Horse.

10.00 p.m. — L'heure Black Horse.

10.30 p.m. — L'heure Black Horse.

11.00 p.m. — L'heure Black Horse.

11.30 p.m. — L'heure Black Horse.

12.00 p.m. — L'heure Black Horse.

12.30 p.m. — L'heure Black Horse.

1.00 p.m. — L'heure Black Horse.

1.30 p.m. — L'heure Black Horse.

2.00 p.m. — L'heure Black Horse.

2.30 p.m. — L'heure Black Horse.

3.00 p.m. — L'heure Black Horse.

3.30 p.m. — L'heure Black Horse.

4.00 p.m. — L'heure Black Horse.

4.30 p.m. — L'heure Black Horse.

5.00 p.m. — L'heure Black Horse.

5.30 p.m. — L'heure Black Horse.

6.00 p.m. — L'heure Black Horse.

6.30 p.m. — L'heure Black Horse.

7.00 p.m. — L'heure Black Horse.

7.30 p.m. — L'heure Black Horse.

8.00 p.m. — L'heure Black Horse.

8.30 p.m. — L'heure Black Horse.

9.00 p.m. — L'heure Black Horse.

9.30 p.m. — L'heure Black Horse.

10.00 p.m. — L'heure Black Horse.

10.30 p.m. — L'heure Black Horse.

11.00 p.m. — L'heure Black Horse.

11.30 p.m. — L'heure Black Horse.

12.00 p.m. — L'heure Black Horse.

12.30 p.m. — L'heure Black Horse.

1.00 p.m. — L'heure Black Horse.

1.30 p.m. — L'heure Black Horse.

2.00 p.m. — L'heure Black Horse.

2.30 p.m. — L'heure Black Horse.

3.00 p.m. — L'heure Black Horse.

3.30 p.m. — L'heure Black Horse.

4.00 p.m. — L'heure Black Horse.

4.30 p.m. — L'heure Black Horse.

5.00 p.m. — L'heure Black Horse.

5.30 p.m. — L'heure Black Horse.

6.00 p.m. — L'heure Black Horse.

6.30 p.m. — L'heure Black Horse.

7.00 p.m. — L'heure Black Horse.

7.30 p.m. — L'heure Black Horse.

8.00 p.m. — L'heure Black Horse.

8.30 p.m. — L'heure Black Horse.

9.00 p.m. — L'heure Black Horse.

9.30 p.m. — L'heure Black Horse.

10.00 p.m. — L'heure Black Horse.

10.30 p.m. — L'heure Black Horse.

11.00 p.m. — L'heure Black Horse.

11.30 p.m. — L'heure Black Horse.

12.00 p.m. — L'heure Black Horse.

12.30 p.m. — L'heure Black Horse.

1.00 p.m. — L'heure Black Horse.

1.30 p.m. — L'heure Black Horse.

2.00 p.m. — L'heure Black Horse.

2.30 p.m. — L'heure Black Horse.

3.00 p.m. — L'heure Black Horse.

3.30 p.m. — L'heure Black Horse.

4.00 p.m. — L'heure Black Horse.

4.30 p.m. — L'heure Black Horse.

5.00 p.m. — L'heure Black Horse.

5.30 p.m. — L'heure Black Horse.

6.00 p.m. — L'heure Black Horse.

6.30 p.m. — L'heure Black Horse.

7.00 p.m. — L'heure Black Horse.

7.30 p.m. — L'heure Black Horse.

8.00 p.m. — L'heure Black Horse.

8.30 p.m. — L'heure Black Horse.

9.00 p.m. — L'heure Black Horse.

9.30 p.m. — L'heure Black Horse.

10.00 p.m. — L'heure Black Horse.

10.30 p.m. — L'heure Black Horse.

11.00 p.m. — L'heure Black Horse.

11.30 p.m. — L'heure Black Horse.

12.00 p.m. —

Un thé pour tous les goûts

THÉ

"SALADA"

SALADA

DECEDE

DES FAVEURS

ALL CRIMINEI



AU CRIMINEL DU MEXIQUE

Les autorités mexicaines font l'expérience d'un nouveau système pour réhabiliter les criminels endurcis. — On leur accorde des privilèges syndicaux.

UNE ÉMEUTE

Mexico, 18.—(P.A.) Le pénitencier du district fédéral est actuellement à expérimentier un nouveau système pour réhabiliter les criminels endurcis. Il a adopté un salaire minimum pour les prisonniers leur a accordé des privilèges syndicaux.

Dorénavant, ont révélé hier les journaux, les prisonniers seront con-

UN ATTENTAT CONTRE DES UNIONISTES

Deux officiers de l'Amalgamated Clothing Workers of

Amérique se font descendre d'un autobus près de Sorel. — Leurs assaillants leur donnent des coups.

UNE ENQUÊTE

Montréal, 18. — (P.C.) Deux officiers montréalais de l'Amalgamated Clothing Workers of America ont dit hier soir qu'un groupe d'hommes les avaient arrachés d'un autobus à Sorel, dimanche, qu'ils les avaient battus et ensuite chassés de la ville.

Adolf Wellcowitz, agent d'affaires de l'union ici, et Ben Richkoff, organisateur, les deux officiers en

leur union à Montréal demanderait
au département du procureur géné-

Le sur cette agression, une cinquantaine de personnes ont été blessées. Les prétendants avoir été enlevés et battus par les ouvriers métallurgistes qui sont en grève à Sorel depuis plusieurs jours, mais ils n'ont pas dit pour quel motif.

J. C. Spector, avocat de l'union, a dit, à cet égard, que les officiers étaient rendus à Sorel dimanche par leurs affaires pour leur famille. Ils rejoignent l'autobus de Montréal dans un autobus lorsque deux automobiles contenant une quinzaine d'hommes rejoignent l'autobus lorsque elle

LEGISLATION

Les membres de la Chambre haute ont adopté plusieurs lois hier. — Trois amendements au bill de Québec. — Le bill de Montréal.

LE DÉBAT

Quelques-uns des hommes frappés

chasseurs, les prenant pour des voyageurs en retard, les laissa monter. Ensuite, les agresseurs firent descendre les deux officiers de force et, lorsque l'un d'eux fut parti, leur collègue déclara qu'il avait été aperçu en train de monter dans une automobile. Whiteclitch dit qu'il fut ramené à Sorel dans une des automobiles, interrogé sur les affaires qui l'auraient amené dans cette ville, photographié et détenu sous bonne garde pendant deux jours, puis relâché. Whiteclitch déclara qu'il ne se souvenait plus de rien. Finalement, on lui permit d'appeler un taxi pour retourner à Montréal.

De son côté, Richickoff avait reçu l'ordre de déguerpir et lui aussi avait loué un taxi. Les deux hommes se retrouvèrent qu'ils avaient connu certains de leurs assaillants.

Le bill de Montréal fut ensuite adopté avec ses amendements, et troisième lecture.

En troisième lecture également

FERMETURE DES CLASSES

(Suite de la page 3)

fermeture des classes, qui fut fixée au 15 juin 1930, et la préparation du prochain congrès de la langue française. On en vint ensuite à l'étude de la question des prix accordés, chaque année, par la Commission, aux élèves des diverses écoles de la Commission. Il fut décidé que, pour l'année 1930, le prix, à chacune des 700 écoles, des écoles qui sont sous le contrôle de la Commission et que les sommes seraient versées aux autorités de ces institutions, qui achèteraient elles-mêmes les prix et verseraient aussi à leur distribution. Le président a le plaisir d'annoncer qu'il donnerait un surcroît de \$400 sur le montant

permet au trésorier, M. Barry, de continuer la vérification des livres de la cité : le second dit d'un \$1,000 à \$500 la taxe que la ville pouvait imposer aux magasins en chaîne dont les bureaux-chefs sont en dehors de la ville ; et troisième, qui a été présenté par l'honorable M. J. Mart, qu'il y avait eu un accord entre M. Eugène Lefebvre, ancien prévôt des incendies, un traitement de \$2,000 dont les deux tiers seraient fournis par les compagnies d'assurance, celles-ci, dit M. Laferte, ayant pas d'objection.

Il s'agit de savoir si les magasins en chaînes ou non fait valait qu'il serait injuste de se servir d'un moyen de taxation pour fermer ces magasins.

Le Conseil a adopté en outre, en

Le bill des optométristes ;
Le bill du chemin de fer de Chi

tile, les commissaires ont permis la
 ntion, dans les écoles de la Com-
 mission, des boutons-souvenirs du
 100^{ème} anniversaire de la langue française. Au
 cours de la réunion on fit lecture
 d'une lettre, des frères du Sacré-
 Coeur de l'école de St-Fidèle, par
 laquelle ils demandaient à la Com-
 mission que la dite école soit recon-
 nue comme Ecole supérieure. Cette
 demande fut accordée à l'unanimité.
 Le conseil fut ensuite réuni à
 490,000, le crédit de banque néces-
 saires à la Commission.
 A la fin de la séance, le prési-
 dent Baubien fit lecture d'un ar-
 ticle de l'Événement dans lequel
 certains ecclésiens se plaignent de
 l'administration de la Commission.
 Il constitua des représentants pour
 aller à venir discuter avec les mem-
 bres de la Commission et à faire
 valoir leurs griefs.

Le bill de la Saint-Jean-Baptiste
 de Québec.
 Les bills suivants qui apparais-
 saient sur l'ordre du jour, ont été
 votés en troisième lecture sans dis-
 cussion.
 1^{er} Favorisant les progrès de la
 colonisation et le maintien des cul-
 tivateurs sur la terre ;
 2nd Modifiant la loi des tribunaux
 judiciaires relativement à la Cou-
 seigneurie siégeant dans le district
 de Rimouski ;
 3rd Relatif à l'expédition du bois
 à l'étranger ;
 4th Concernant le Synode de l'E-
 glise Presbytérienne du Canada ;
 5th Modifiant la charte de la cité
 de Lachine ;
 6th Constituant en corporation la
 ville de St-Jean-St-Louis.
 Le Conseil s'est ajourné à ce
 après-midi.

M. GEORGES-E. LANGLOIS, tailleur à l'emploi de la Compagnie Paquet, Limbette, qui est décédé samedi, à l'âge de 72 ans.

UN ATTENTAT CONTRE DES UNIONISTES

UNIONISTES

Deux officiels de l'Amalgamated Clothing Workers of America se font descendre d'un autobus près de Sorel. — Leurs assaillants leur donnent des coups.

UNE ENQUÊTE

Montréal, 18. — (P. C.) Deux officiers montréalais de l'Amalgamated Clothing Workers of America ont été hier soir, dans un groupe d'hommes les avaient arrachés d'un autobus

battus et ensuite chassés de la ville. ceux qui ont souffert de son crime 30 p.c. pour sa famille et 30 p.c. q

Adolf Levkewitch, agent d'affaires de l'union ici, et Ben Richkoff, organisateur, les deux officiers en question, ont ajouté que l'avocat de leur union à Montréal demandait au département du procureur général à Québec d'instituer une enquête sur cette agression.

Ils prétendent avoir été enlevés et battus par les ouvriers métallurgistes qui sont en grève à Sorel depuis plusieurs jours, mais ils n'ont pas dit pour quel motif.

J. C. Spector, avocat de l'union ici, a dit que les deux officiers se sont fait agresser par un groupe

ceux qui ont souffert de son crime 30 p.c. pour sa famille et 70 p.c. iront à son compte d'épargne.

AU CONSEIL LEGISLATIF

Les membres de la Chambre haute ont adopté plusieurs

Le bill de Montréal.

Un autobus revenait à Montréal dans un autobus lorsque deux automobiles rejoignant une quinzaine d'hommes rejoignent l'autobus lorsqu'elle s'arrêta... un passage à niveau à un mille de la ville.

Quelques-uns des hommes frappèrent à la porte de l'autobus et le chauffeur, les pressant pour des voyageurs retard, les laissa monter. Ensuite, les agresseurs firent descendre les deux officiers de force et, lorsque l'autobus fut parti, leur tombèrent dessus à coups de poing.

Wellivitch dit qu'il fut ramené à Sorel dans une des automobiles, interrogé sur les affaires qu'il avait amené dans cette ville, photographié et détenu sous bonne garde à l'hôtel de ville, aux

nit d'appeler un taxi pour retourner à Montréal.

ment d'appeler un taxi pour retourner à Montréal.

De son côté, Richkoff avait reçu l'ordre de déguerpir et lui aussi avait loué un taxi. Les deux hommes ont dit qu'ils avaient reconnu certains de leurs assaillants.

Le bill de Québec a été adopté avec ses amendements, en troisième lecture.

En troisième lecture également, on a adopté le bill de Québec avec trois amendements qui ont été étudiés et

LE 19 JUIN

(Suite de la page 3)

fermeture des classes, qui fut fixée à 19 19, au cas où la Commission de préparation du prochain congrès de la langue française. On en vint enfin à l'étude de la question des prix accordés, chaque année, par la Commission aux élèves des diverses écoles de la Commission. Il fut alors décidé qu'on accorderait \$3. en prix, à chacune des 700 classes des écoles qui sont sous le contrôle de la Commission. M. Barry, qui permit au trésorier, M. Barry, de continuer la vérification des livres de la ville, le second diminua de \$1,000 à \$500 la somme qui pouvait être ajoutée aux magasins en chaîne dont les bureaux-chefs sont en dehors de la ville; le troisième, qui fut le premier, fut le plus probable M. Laferte dit que la cite pour ra accorder à M. Eugene Leclerc ancien prévôt des incendies, un traitement de \$2,000 dont les deux tiers seraient versés à la Caisse d'assurance, celles-ci, dit M. Laferte, n'ayant pas objection.

stitutions, qui achèteraient elles-mêmes les prix et verraient aussi leur distribution. Le président a fait savoir qu'il donnerait en prix.

stitutions, qui achèteraient elles-mêmes les prix et vendraient aussitôt leur distribution. Le président a fait savoir qu'il donnerait en prix un surplus de \$400 sur le montant accordé, par la Commission, pour ses dépenses.

A la demande des écoles de la ville, les commissaires ont permis la vente, dans les écoles de la Commission, des boutons-souvenirs du congrès de la langue française. Au cours de la réunion, on fit lecture d'une lettre, des frères du Sacré-Cœur de l'école de St-Fidèle, par laquelle ils demandaient à la Commission que la dite école soit reconnue comme telle.

Les résolutions adoptées furent :

g) Les gasins à chaînes ou à fait vaient quel serait injuste de se servir d'un moyen de taxation pour fermer ces magasins.

H) Le Conseil a adopté en outre, et se lecture les bills suivants :

I) Le bill des optométristes ;

J) Le bill du chemin de fer de Chibougamau ;

K) Le bill de la Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Les bills suivants qui apparaissent dans l'ordre du jour, n'ont été votés en troisième lecture sans discussion :

M) Favorisant les progrès de la colonisation et le maintien des cultivateurs sur la terre ;

judiciaires relativement à la Cour supérieure siégeant dans le district de Rimouski ;

Loi relative à l'expédition du bois

400,000, les crédits de banque nécessaires à la Commission.

A la fin de la séance, le président Beaulieu fit lecture d'un article de l'«Evénement» dans lequel certains ecclésiastiques se plaignent de l'administration de la Commission et invita les représentants du peuple à venir discuter avec les membres de la Commission et à faire valoir leurs griefs.

Les juges judiciaires relativement à la Cour supérieure, siégeant dans le district de Rimouski.

Loi relative à l'expédition du bois à l'étranger.

Loi concernant le Synode de l'Eglise méthodiste du Canada.

Loi modifiant la charte de la cité de Lachine.

Loi constituant en corporation le village de Bécancour.

Le conseil s'est ajourné à ce après-midi.